

L'Appui Budgétaire Sectoriel dans la pratique

Méthodologie de l'étude

Mars 2009

Overseas Development Institute
111 Westminster Bridge Road
Londres SE1 7JD
RU

et

Mokoro
87 London Road
Headington
Oxford OX3 9AA
RU

Table des matières

Liste d'acronymes	iv
A : Introduction	1
B : Exposé	2
Résultats de l'étude	2
Approche générale	4
C : Méthodologie d'étude	7
Définition de la latitude d'Appui budgétaire sectoriel devant faire partie des Études de cas.....	7
Le cadre d'évaluation de l'Appui budgétaire sectoriel	10
Quatre étapes pour évaluer l'ABS dans la pratique	12
Outils d'évaluation	15
Structure des études de cas sectorielles	16
Approche des études de cas sectorielles complètes	17
Approche des études de cas sectorielles théoriques	19
Approche de l'étude sur les exigences de redevabilité des sièges.....	19
Approche de la synthèse des études de cas et de la note de bonne pratique.....	20
Bibliographie.....	22
Annexes – Détails de la Méthodologie et de l'Approche	24
Annex 1 - Questions d'étude principales, sous-questions et critères d'évaluation.....	24
Étape 1 : Définition du contexte national, sectoriel et de l'aide	24
Étape 2 : Les caractéristiques clés de l'ABS fourni (complété du guide d'inventaire)	28
Étape 3 : Influence de l'ABS dans la pratique sur le secteur	31
Étape 4 : L'efficacité de l'ABS et les conditions de son succès	42
Annexe 2 : Guide de l'inventaire de l'Appui budgétaire sectoriel	43
Annexe 2b – Approche des Études de cas pays.....	49
Activités et résultats d'auteurs principaux d'étude de cas	49
Suggestion d'informations et de documents à rassembler et passer en revue.....	50
Liste de suggestions des personnes à interroger.....	51

Graphiques

Figure 1 : Progression vers le Rapport synthétique et la Note de bonne pratique	5
Figure 2 : Latitude d'appui budgétaire sectoriel couverte par l'étude	8
Figure 3 : Cadre logique d'évaluation de l'appui budgétaire sectoriel dans la pratique.....	11
Figure 4 : Contexte national et sectoriel – Les sphères d'influence sur le secteur	13
Figure 5 : Appropriation aspects incitatifs et redevabilité.....	14
Figure 6 : Exemple de diagramme des flux de financement de l'ABS dans le contexte des systèmes budgétaires nationaux – Éducation en Ouganda.....	48

Encadrés

Encadré 1 : Résumé des résultats de l'étude	2
Encadré 2 : Périmètre de la Note de bonne pratique (NBP)	3
Encadré 3 : Priorités centrales de l'Étude.....	4
Encadré 4 : Canaux de financement	8
Encadré 5 : Questions du Cahier des charges	10
Encadré 6 : Résumé des "quatre étapes" de l'évaluation de l'ABS dans la pratique.....	12
Encadré 7 : Questions d'étude principales	15
Encadré 8 : Structure des rapports d'étude de cas sectorielle	16
Encadré 9 : Implication des groupes de référence pays	17

Liste d'acronymes

SAP	Stratégie d'assistance au pays
ACDI	Agence canadienne de développement international
APP	Aide programmable du pays
GRP	Groupe de référence du pays
OSC	Organisation de société civile
CV	Curriculum Vitae
CAD	Comité d'assistance au développement
CCR	Consultant en conception et réalisation
DANIDA	Agence danoise de développement international
DFID	Service de développement international
CE	Commission Européenne
ABG	Appui budgétaire général
SFG	Statistiques sur les Finances Publiques
NBP	Note de bonne pratique
GTZ	<i>Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit</i> (Coopération technique allemande)
QG	Siège
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
IDA	Association de développement international
SDI	Service de développement international
FMI	Fonds monétaire international
S&E	Suivi et évaluation
MSA	Ministère, Service et Agence
MAE	Ministère des Affaires étrangères (Pays Bas)
PE	Protocole d'entente
MP	Membre du parlement
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
NAO	Bureau national d'audit (équivalent de la Cour des Comptes)
NONIE	Réseau de réseaux sur l'évaluation des impacts
AOD	Assistance officielle au développement
ODI	Institut de développement à l'étranger (Overseas Development Institute)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
CEP	Cadre d'évaluation des performances
AP	Approche programmatique
GDP	Gestion des dépenses publiques
RDP	Revue de dépenses publiques
GFP	Gestion des finances publiques
CARP	Crédit d'appui à la réduction de la pauvreté
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
RBM	Gestion axée sur les résultats
ABS	Appui budgétaire sectoriel
CE	Consultant d'étude
PSA	Partenariat stratégique avec l' Afrique
QE	Question d'étude
SWAP	Approche sectorielle
AT	Assistance technique
CdC	Cahier des charges
RU	Royaume-Uni
ONU	Organisation des Nations Unies
USA	États Unis

A : Introduction

1. Ce document décrit la méthodologie utilisée pour la seconde phase de l'étude sur l'Appui Budgétaire Sectoriel (ABS) dans la Pratique (ABSP) réalisée pour le Partenariat stratégique avec l'Afrique (PSA), ci-après dénommée "L'étude". L'objectif de l'étude est de tirer des enseignements de l'expérience actuelle avec la mise en œuvre de programmes d'ABS afin d'aider les pays et bailleurs de fonds partenaires à améliorer leurs politiques et pratiques futures.

2. L'étude 2008 sur le suivi de la Déclaration de Paris donne des preuves tangibles que les bailleurs ont de plus en plus recours à des approches programmatiques autres que l'appui budgétaire général (ABG) pour fournir leur aide. La majeure partie de cette aide est apportée sous la forme d'ABS, mais on constate l'utilisation d'une large palette d'approches. Alors qu'il existe une évaluation systématique et exhaustive de l'ABG, et qu'il y a un large consensus concernant sa définition, les différentes approches sectorielles existant sur le terrain sont apparues au cours des années, sans que soient faites de revues comparatives ou d'analyses. On constate également un manque de clarté dans la définition de l'Appui Budgétaire Sectoriel, des approches très différenciées se retrouvant souvent cataloguées comme ABS. Également en fort contraste avec la situation de l'ABG, aucun ensemble de "bonnes pratiques" n'a été développé à destination des praticiens de l'ABS.¹ Étant donné l'augmentation du volume d'aide acheminé en utilisant cet instrument, le besoin se fait clairement sentir d'une étude systématique, transversale en matière de pays et de bailleurs, des expériences concrètes tant sur le terrain qu'au siège.

3. Tout aussi pressant est le besoin d'examiner l'efficacité des approches sectorielles comme moyen pour atteindre des résultats durables dans les pays bénéficiaires. À l'heure où la diversité des canaux de décaissement de l'aide qui s'offrent aux bailleurs est de plus en plus grande, il est important de mieux comprendre les liens entre les intrants de l'approche sectorielle, dont peut faire partie l'ABS, et les résultats au niveau sectoriel, ainsi que les différentes variables qui augmentent ou diminuent son efficacité.

4. L'Étude offre donc une opportunité bienvenue d'entreprendre une revue comparative systématique de l'ABS dans la pratique, d'en tirer les principaux enseignements et les principales recommandations, et de proposer une série de bonnes pratiques qui viendront compléter celles proposées par l'OCDE pour l'ABG. En outre, le PSA fournit un forum dont la composition est idéale pour développer et diffuser ces orientations, pour permettre une approche collaborative et clairement centrée sur le pays partenaire, et pour augmenter les chances que ces recommandations soient à la fois acceptées et suivies d'effets.

5. Ce document détaille la méthodologie utilisée par ODI/Mokoro pour élaborer l'Étude, et se base sur le rapport de démarrage d'étude. Il comprend un cadre logique d'évaluation de l'ABS, l'approche en quatre étapes que l'équipe va utiliser pour évaluer la pratique de l'ABS dans le contexte de ce cadre logique, et l'approche spécifique pour chacun des résultats de l'Étude. Cette méthodologie est étayée par une annexe, qui fournit davantage de détails sur l'élaboration de la méthodologie et l'approche.

¹ Comme on peut le lire clairement dans la note du PSA sur l'ABS (PSA, 2005), le volume 2 des Orientations pour harmoniser l'aide pour renforcer son efficacité de l'OCDE-CAD n'aborde pas de manière explicite les orientations concernant l'ABS, et se concentre davantage sur l'ABG et les approches sectorielles dans leur ensemble.

B : Exposé

6. Cette section expose l'approche d'ODI/Mokoro pour cette mission, en donnant les principaux résultats attendus de l'Étude ainsi que l'approche générale utilisée.

Résultats attendus de l'étude

7. Les résultats attendus de l'Étude se répartissent en cinq groupes : i) une revue documentaire; ii) des études de cas (comprenant à la fois des études de cas complètes et approfondies et des rapports basés sur documentation existante); iii) un rapport sur les attentes de redevabilité des bailleurs au niveau du siège; iv) un atelier des membres du PSA (ainsi que la synthèse d'atelier et le Plan d'action correspondants); v) et enfin un rapport synthétique et une Note de bonne pratique (NBP). L'Encadré 1 ci-dessous résume les principaux résultats attendus de l'étude.

8. La revue documentaire examinera l'ABS dans la pratique, en tirant les enseignements de la première phase de l'étude de l'ABS dans la pratique (ECORYS 2008) ainsi que d'autres sources de documentation sur l'ABS, notamment sur l'évaluation d'impact et l'expérience de pays hors d'Afrique.

9. Le deuxième groupe de résultats comprend les études de cas sectorielles. Les études de cas sectorielles sont de deux types. Le premier type est celui des études de cas sectorielles complètes et approfondies impliquant des visites de terrain dans le pays et une interaction avec les gouvernements bénéficiaires et partenaires du développement. De plus, à des fins d'identification des bonnes pratiques, les six études de cas sectorielles complètes évalueront *les enseignements tirés des expériences à ce jour dans des secteurs spécifiques, et offriront ainsi au gouvernement bénéficiaire et aux bailleurs les recommandations qui leur permettront d'améliorer la conception et la mise en œuvre de l'ABS à l'avenir*. Les études de cas sectorielles seront complétées par des rapports plus courts élaborant d'études de cas sectorielles sur base de documentation existante dont le but est de contribuer à la définition de bonnes pratiques.

Encadré 1 : Résumé des résultats attendus de l'étude

- | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|--|--|----------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|---|------------------------------------|--|---------------------------------|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Revue documentaire sur « l'ABS dans la pratique »
• Études de cas sectorielles :
<table border="0"><tr><td>Études de cas sectorielles complètes :</td><td>Études de cas sectorielles théoriques</td></tr><tr><td>○ Zambie – Secteur des travaux publics</td><td>○ Tanzanie – Secteur de la santé</td></tr><tr><td>○ Zambie – Secteur de la santé</td><td>○ Ouganda – Gouvernement local</td></tr><tr><td>○ Mozambique – Secteur de la santé</td><td>○ Tanzanie – Gouvernement local</td></tr><tr><td>○ Rwanda – Secteur de l'éducation</td><td>○ Mozambique – Secteur de l'agriculture</td></tr><tr><td>○ Ouganda – Secteur de l'éducation</td><td></td></tr><tr><td>○ Mali – Secteur de l'éducation</td><td></td></tr></table>
• Rapport sur les attentes de redevabilité des bailleurs au niveau des sièges
• Atelier des membres du PSA, synthèse et plan d'action de l'atelier
• Rapport synthétique final et note de bonne pratique (NBP) | Études de cas sectorielles complètes : | Études de cas sectorielles théoriques | ○ Zambie – Secteur des travaux publics | ○ Tanzanie – Secteur de la santé | ○ Zambie – Secteur de la santé | ○ Ouganda – Gouvernement local | ○ Mozambique – Secteur de la santé | ○ Tanzanie – Gouvernement local | ○ Rwanda – Secteur de l'éducation | ○ Mozambique – Secteur de l'agriculture | ○ Ouganda – Secteur de l'éducation | | ○ Mali – Secteur de l'éducation | |
| Études de cas sectorielles complètes : | Études de cas sectorielles théoriques | | | | | | | | | | | | | |
| ○ Zambie – Secteur des travaux publics | ○ Tanzanie – Secteur de la santé | | | | | | | | | | | | | |
| ○ Zambie – Secteur de la santé | ○ Ouganda – Gouvernement local | | | | | | | | | | | | | |
| ○ Mozambique – Secteur de la santé | ○ Tanzanie – Gouvernement local | | | | | | | | | | | | | |
| ○ Rwanda – Secteur de l'éducation | ○ Mozambique – Secteur de l'agriculture | | | | | | | | | | | | | |
| ○ Ouganda – Secteur de l'éducation | | | | | | | | | | | | | | |
| ○ Mali – Secteur de l'éducation | | | | | | | | | | | | | | |

10. Le troisième résultat principal est le rapport sur les attentes de redevabilité des sièges des bailleurs. Son but est de permettre de mieux comprendre le comportement des bailleurs de fonds dans le pays en terme de modalités et de mise en œuvre de l'ABS, et d'examiner dans quelle

mesure celui-ci est déterminé par les besoins et les attentes du siège des bailleurs en terme de redevabilité. Il comportera une étude de cas d'un bailleur, ainsi qu'une revue théorique et une synthèse de la documentation existante sur le sujet.

11. Ces premiers résultats serviront de base pour les résultats définitifs de l'Étude. Un rapport de synthèse tirera les enseignements principaux à portée générale pour les décideurs et les praticiens. Le Rapport synthétique servira ensuite à la préparation d'une Note de bonne pratique (NBP).

12. Les versions préliminaires du Rapport de Synthèse et de la NBP feront l'objet de discussions lors d'un atelier des membres du PSA dont le but sera de débattre de l'amélioration de l'efficacité de l'ABS et décrire les moyens pour y aboutir. À la suite de la réunion, seront également préparés une Synthèse de l'atelier et un Plan d'action. La NBP finale devrait donc refléter la restitution de cet atelier, et aborder les points listés dans l'Encadré 2 ci-dessous.

Encadré 2 : Aspects couverts par la Note de bonne pratique (NBP)

Des approches qui optimisent l'atteinte des résultats

- Les conditions de réussite de l'ABS et les preuves de la manière dont les changements importants en termes de politiques et d'institutions sectorielles ont été obtenus.
- Les méthodes les plus efficaces pour influencer sur les priorités de dépenses sectorielles, l'efficacité et l'équité de l'utilisation des ressources.
- Les caractéristiques de conception et de mise en œuvre qui se sont révélées les plus efficaces pour optimiser les bénéfices de l'ABS.

Conformité avec les systèmes gouvernementaux

- Dans quelle mesure le fonctionnement de l'ABS s'écartait des lois de gestion des finances publiques normales et les coûts/contraintes qui en ont résulté pour les pays partenaires.
- Est-ce que les garde-fous et les exigences de redevabilité des bailleurs étaient justifiés et est-ce que cela s'est traduit par une redevabilité accrue en pratique.
- Est-ce que les besoins de redevabilité auraient pu être satisfaits par des mécanismes moins onéreux ?

Alignement de la mise en œuvre sur les systèmes gouvernementaux

- Comment les arrangements des bailleurs (Par ex. pour le déboursement et le contrôle des fonds) peuvent-ils être rendus compatibles avec les systèmes gouvernementaux et comment la conditionnalité peut-elle être alignée sur la politique nationale.

Intégration avec d'autres instruments d'aide.

- Comment améliorer la complémentarité entre programmes d'ABG et d'ABS. La coordination entre ABS et ABG est parfois inadéquate.
- Est-ce qu'une performance insatisfaisante par rapport aux objectifs de l'ABG a un impact significatif sur le financement sectoriel via l'ABS.

Autres aspects pratiques

- Est-ce que l'ABS est influencé par : i) des contraintes et procédures propres au secteur; ii) le fait que les secteurs au sein d'un même pays puissent être considérablement différents les uns des autres.
- Comment la relation fonctionnelle entre le Ministère des Finances et le ministère du secteur influence l'ABS.
- Dans quelle mesure les différents bailleurs définissent-ils l'ABS de manière cohérente et comment en rendent-ils compte à leurs sièges.

Source : Cahier des charges.

Approche générale

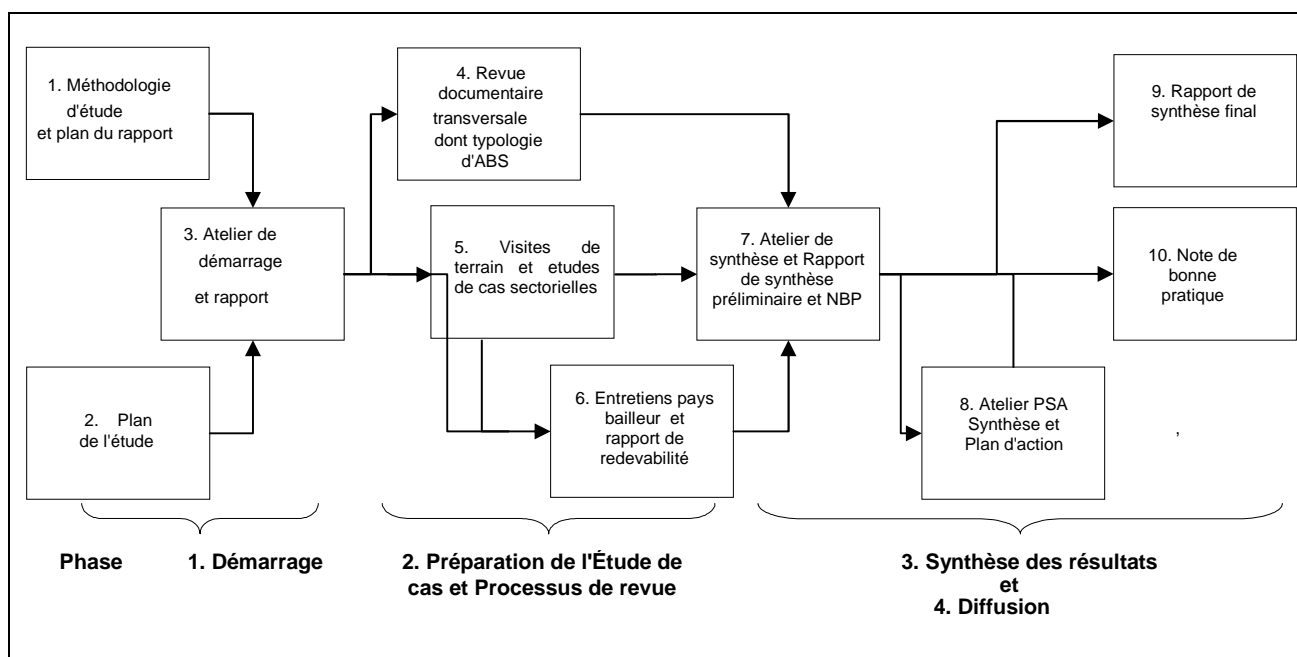
13. Comme indiqué dans la proposition ODI/Mokoro, et après revue détaillée du Cahier des charges (CdC), les priorités centrales de l'Étude sont résumées dans l'Encadré 3 ci-dessous.

Encadré 3 : Priorités centrales de l'Étude

- Une perspective **pays partenaire très forte** grâce à une approche collaborative et consultative (§ 4 – 6 et 31 du CdC);
- Une **approche évaluative rigoureuse** qui relie les intrants de l'ABS aux résultats et aux effets, qui permette de porter un jugement sur l'atteinte des objectifs de l'ABS dans chacun des pays objet d'une étude de cas (§ 14 - 15);
- Une revue **exhaustive de la pratique actuelle de l'ABS** (dans sa plus large acception), comprenant des précisions en termes de définition des différentes approches utilisées et leurs "dérogations" respectives par rapport aux systèmes nationaux et exigences externes supplémentaires pour les pays partenaires (§ 6, 8, 12 et 17);
- Une approche qui **capitalise minutieusement sur les constatations existantes** provenant d'évaluations récentes sur l'ABS (§ 20 et 28 – 30);
- Une **attention particulière aux lignes de redevabilité**, prenant en compte à la fois la redevabilité politique au sein des pays partenaires, les besoins externes de redevabilité des bailleurs et l'interaction entre les deux (§ 5, 17 et 30);
- Enfin, et de manière cruciale, **bénéfices politiques et opérationnels pour les pays partenaires** et bailleurs afin de pouvoir améliorer la conception et la mise en œuvre de l'ABS à l'avenir, à la fois au sein des pays couverts par l'étude, mais également dans le cadre d'un exercice plus général permettant de tirer des enseignements (§ 4 – 6, 11, 17 et 31).

14. Les étapes clés à entreprendre afin de réaliser l'Étude conformément aux priorités fixées sont décrites dans la Figure 1 ci-dessous et expliquées plus en détail dans la suite de la proposition.

Figure 1 : Progression vers le Rapport synthétique et la Note de bonne pratique



Phase de démarrage

1. **Méthodologie d'étude et plan du rapport** : Les études de cas sectorielles seront étayées par une méthodologie et une structure claires, élaborées à partir du cadre analytique.
2. **Plan d'action de l'étude** : Il fixe un plan de projet structuré et borné dans le temps. Il fixera en particulier les dates de mission planifiées pour toutes les études pays, suite à l'interaction avec le Consultant en conception et réalisation (CCR) et les groupes de références pays (GRP).
3. **Atelier de démarrage et rapport** : En capitalisant sur les étapes 1 à 3, un rapport de démarrage sera produit suite à un atelier *interne* qui visera à synthétiser les retours d'information sur la méthodologie d'étude et s'assurer que l'équipe d'étude partage une idée claire du cadre analytique et du programme de travail.

Préparation de l'Étude de cas et Processus de revue

4. **Revue documentaire transversale** : La phase de démarrage comprendra une revue complète et transversale en termes de pays et de secteurs, de l'ABS se basant sur les développements récents de la documentation spécialisée en évaluation et citant des exemples d'ABS hors d'Afrique.
5. **Visites de terrain et études de cas sectorielles** : La phase de revue du processus commence alors, avec la collation et la revue de la documentation, le travail préparatoire avec les GRP, le travail sur le terrain et la rédaction des Études de cas pays, et avec des possibilités de restitution aux GRP et de revue par ces derniers. Chaque étude de cas fournira également des intrants au niveau pays pour le rapport de redevabilité bailleur.
6. **Entretiens pays bailleur et rapport de redevabilité** : Une fois les trois premières études de cas préparées, le plan de la méthodologie et du rapport sera également entièrement prêt pour le rapport de redevabilité bailleur. Le lien sera également fait avec les informations générées dans le cadre des études de cas sectorielles. Les données pour les études de cas sur la redevabilité bailleur seront synthétisées. À la suite de quoi, des entretiens téléphoniques seront menés avec des représentants des sièges, et le rapport de redevabilité bailleur sera rédigé.

Synthèse des résultats et Diffusion

7. **Atelier de synthèse et Rapport synthétique préliminaire et NBP** : La phase de synthèse comprendra la préparation de la synthèse initiale et des constats de bonnes pratiques, ainsi que leur discussion lors d'un atelier *interne*. S'ensuivra la préparation d'un premier Rapport de synthèse et NBP
8. **Atelier PSA, Synthèse et Plan d'action** : La phase de diffusion (qui se chevauche avec la phase de synthèse) comprendra la préparation et l'organisation de l'Atelier PSA et la rédaction d'une synthèse d'atelier et d'un Plan d'action.
9. **Rapport de synthèse final** : Le rapport de synthèse final sera rédigé en tenant compte attentivement

des retours d'information soumis par les membres des GRP et du PSA.

10. **Note de bonne pratique finale** : Les constats du Rapport de synthèse seront ensuite condensés dans une NBP pratique et pertinente/utile d'un point de vue opérationnel afin d'aider les gouvernements partenaires et les bailleurs à fournir un meilleur ABS.

C : Méthodologie de l'étude

15. Cette section explicite la méthodologie des différentes composantes de l'Étude. Elle débute par une définition de l'ensemble des différentes formes d'ABS à couvrir dans l'étude. Elle donne ensuite un aperçu du cadre d'évaluation, et fait ressortir les quatre étapes principales de l'évaluation qui guideront les études de cas. Puis elle fixe la structure des études de cas pays, et présente les principaux outils nécessaires à la réalisation de l'évaluation, dont un jeu de questions d'étude et un inventaire d'ABS pour chaque cas.

16. Elle détaille enfin les approches qui seront appliquées dans les différentes composantes - études de cas complètes, études de cas basées sur documentation seulement, l'étude sur les besoins de redevabilité des sièges, et la synthèse. Cette section devra être lue en parallèle avec à la fois le glossaire de termes clés de l'annexe 1 et avec l'annexe 2, qui offre un jeu d'outils plus détaillé pour l'évaluation.

Définition des différentes formes d'Appui budgétaire sectoriel devant faire partie des Études de cas

17. L'OCDE/CAD différencie l'ABG de l'ABS comme suit :

“...Le soutien budgétaire est défini comme une méthode de financement du budget d'un pays partenaire via un transfert de ressources d'une agence de financement externe au Trésor public du gouvernement partenaire. Les fonds ainsi transférés sont gérés conformément aux procédures budgétaires du pays bénéficiaire. Cette définition du soutien budgétaire n'englobe donc pas les fonds transférés au Trésor public pour le financement de programmes ou de projets gérés selon des procédures budgétaires différentes de celles du pays partenaire, dans l'intention d'affecter ces ressources à des usages spécifiques. On pourrait faire une distinction supplémentaire entre le soutien budgétaire général et le soutien budgétaire sectoriel. Dans le cas du soutien budgétaire général, le dialogue entre donateurs et gouvernements partenaires se concentre sur la politique globale et les priorités budgétaires, alors que dans le cas du soutien budgétaire sectoriel, il se concentre sur les préoccupations spécifiques du secteur².”

18. Concernant cette définition "puriste" ou "stricte" de l'ABS, le CdC observe que :

“Dans la réalité, il existe une palette de différents types de soutien pouvant être désignés sous le terme d'ABS par les bailleurs et le Consultant d'étude examinera également les cas qui dévient de cette forme "plus pure" d'ABS. Ces formes "hybrides" pourront consister à faire transiter les fonds par des processus budgétaires nationaux, mais pourront également inclure diverses formes de "ciblage" sur des lignes budgétaires spécifiques, des besoins de reporting spécifiques, et des arrangements distincts en matière de comptabilité et de marchés publics. D'autres pourront acheminer des fonds directement vers le secteur.”

19. L'ensemble des différentes approches d'ABS peut aller de différents types de fonds communs (pooled funds) d'un côté, jusqu'à certaines formes d'ABG à l'opposé. Pour les besoins des études de cas sectorielles, il est important de fixer des bornes à l'ensemble d'appui apporté aux secteurs qui doit être considéré pour les besoins de cette Étude.

20. La dimension utilisée pour fixer ces bornes est le canal de financement. L'Encadré 4 ci-dessous expose les trois canaux de financement de l'aide identifiés dans une étude récente sur l'utilisation des systèmes budgétaires du pays pour la fourniture de l'aide (Mokoro 2008). Il est proposé, à titre de définition de travail pour l'Étude, que les instruments d'aide utilisant le canal 1

² Source : OCDE 2006, Harmoniser l'aide pour renforcer son efficacité, Vol. 2, Chap. 2

soit définis comme ABS, c'est-à-dire ceux qui utilisent les canaux habituels pour les dépenses financées en propre par le gouvernement bénéficiaire.

Encadré 4 : Canaux de financement

- **Le canal 1 est la voie normale utilisée pour les dépenses financées par le gouvernement. L'aide du canal 1 est décaissée en faveur du ministère des Finances du gouvernement (ou "Trésor public"), d'où il est transféré, via des procédures gouvernementales normales, aux ministères, services ou agences (MSA) responsables de l'exécution du budget.** On notera que le financement de l'aide par le canal 1 peut, ou non, cibler des dépenses spécifiques.
- Par le canal 2, les fonds externes sont versés directement à un ministère, un service ou une agence, la plupart du temps un ministère sectoriel, ⁵ et gérés via des comptes spéciaux hors des systèmes habituels du gouvernement. Ainsi, les fonds du canal 2, bien que détenus par un organisme de l'État, ne suivent pas les procédures gouvernementales normales.
- Par le canal 3, la dépense est réalisée par l'agence du bailleur elle-même ou par des organismes non gouvernementaux en son nom. Les biens ou services sont fournis au gouvernement en nature, mais le gouvernement ne manipule pas les fonds lui-même.

Source : Mokoro 2008

21. Comme le fait observer le CdC, l'aide du canal 1 peut malgré tout être ciblée³ vers des sous-secteurs spécifiques, des programmes ou des dépenses du budget. Un exemple extrême de ciblage pourrait être que chaque programme d'Appui Budgétaire Sectoriel dans un secteur transite par le Trésor, mais en finançant ses propres transferts pour aider les prestataires de services dans un seul secteur, qui est identifiable de manière séparée dans le budget et comptabilisé séparément (tout en utilisant les systèmes gouvernementaux). Dans un autre exemple, le financement de l'ABS peut être ciblé de façon « notionnelle » lorsqu'un gouvernement accepte d'augmenter les budgets alloués au secteur dans une proportion équivalente à la valeur de l'Appui budgétaire sectoriel. À l'autre extrémité, il peut n'y avoir aucun ciblage du tout.

22. Deuxièmement, en cohérence avec la définition de l'OCDE/CAD de l'ABS, **le dialogue et les conditions associés à l'aide devraient être principalement centrés sur un seul secteur** (bien qu'il puisse exister d'autres conditions relatives aux problèmes de réformes trans-sectorielles telles que la Gestion des Finances Publiques et des réformes du service public). Le dialogue et les conditions peuvent néanmoins être centrés sur un sous-secteur spécifique ou encore un programme au sein d'un secteur. Cela le distingue de l'ABG où il peut y avoir un dialogue avec des secteurs multiples.

23. Entre ces deux paramètres très éloignés, il existe une grande variété de modalités d'ABS. Figure 2 ci-dessous illustre par différents exemples la diversité de ces modalités.

Figure 2 : Différents types d'appui budgétaire sectoriel couverts par l'étude

Niveau de ciblage pour l'utilisation des fonds	<i>Pouvoir discrétionnaire complet du Gouvernement</i>				• 4			
			• 2					
					• 3			

³ Voir le Glossaire pour la définition de ciblage et d'indéterminisme.

	<i>Ciblage précis</i>	• 1						
		<i>Ciblé sur un un projet/programme</i>			<i>Politiques et systèmes sectoriels généraux</i>			
	Sujet du dialogue et des conditions							
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un programme d'ABS qui est ciblé spécifiquement sur un programme, un projet ou des lignes budgétaires sectorielles (par ex. la construction de classes), dont le dialogue et les conditions sont spécifiquement centrés sur le fonctionnement de ce projet ou de ce programme uniquement. 2. Un programme d'ABS où le financement est ciblé de façon notionnelle sur un secteur dans son ensemble (par ex. le secteur de la santé), mais où le dialogue et les conditions sont purement centrés sur un sous-secteur (par ex. la politique et la fourniture de services de soins de base). 3. Un programme d'ABS ciblé sur un sous-secteur spécifique (par ex. les routes en milieu rural), dont le financement est ciblé sur un programme spécifique (par ex. l'entretien des routes en milieu rural) 4. Un programme d'ABS où le financement est totalement non ciblé (comme le financement d'ABG) et où le dialogue et les conditions sont centrés sur des politiques et le développement de systèmes sectoriels (par ex. dans le secteur de la santé). Ce cas correspond à la définition OCDE/CAD d'ABS pur. 							

24. Alors que le niveau de ciblage pour l'utilisation des fonds et que le dialogue et les conditions définissent les différents types d'ABS, il est important de remarquer que d'autres intrants sont associés à l'ABS.⁴ Cela peut comprendre des liens avec la prestation d'une assistance technique et un appui au renforcement des capacités, ainsi qu'une coordination spécifique. La nature spécifique de ces intrants, associée à la fourniture de l'ABS va également varier de manière significative :

- Par exemple, les liens avec l'assistance technique et le renforcement des capacités pourraient varier de manière significative. Dans un cas, le dialogue et les conditions associés au secteur pourraient ne pas du tout être liés à l'AT ou au renforcement des capacités. Les liens avec l'AT et le renforcement des capacités peuvent se faire par le dialogue uniquement, d'autres projets d'aide, ou le budget, qui financent des activités d'AT et de renforcement des capacités spécifiques. Dans un autre cas, il peut exister une composante d'AT et de renforcement des capacités explicite et plus conventionnelle formant partie intégrante de l'accord d'ABS.
- La coordination et l'harmonisation de l'ABS peuvent varier d'un extrême où chaque accord d'ABS possède sa propre structure de dialogue et ses conditions ; à un autre extrême où il existe un ensemble commun de conditions, de structures de dialogue, de processus de décaissement et d'exigences de redevabilité pour tous les programmes d'ABS, qui sont également intégrés à ceux de l'ABG.

25. Les différentes modalités couvertes par cette Etude excluent le versement du financement directement à un ministère, un service ou une agence du secteur, ainsi que l'ABG qui tend à couvrir plusieurs secteurs. Il peut néanmoins exister des modalités d'aide théoriquement non couverts par l'étude qui possèdent beaucoup des caractéristiques de l'ABS. Ce sera le cas notamment quand il y a eu une transition d'un type de projet parallèle plus traditionnel vers l'ABS; et quand il y a eu transition de l'ABS vers l'ABG. Cela prendra en compte également les fonds communs qui n'utilisent pas le canal 1, mais où il existe une liberté significative du pays partenaire pour définir l'allocation des fonds ou une intention explicite de passer à une utilisation des systèmes du trésor public à l'avenir; ainsi que les instruments d'ABG qui impliquent dialogue, conditionnalité, assistance technique et renforcement des capacités. Un autre exemple pourrait consister en un instrument d'appui budgétaire où le dialogue et les conditions couvrent deux secteurs. De tels cas seront également examinés par l'étude au cas par cas.

⁴ Le cadre d'évaluation de l'OCDE-CAD pour l'ABG (IDD and Associates, 2006; Lawson and Booth, 2004) donne les intrants suivants : fonds, dialogue, conditionnalité, assistance technique, renforcement des capacités, harmonisation et alignement.

26. Les programmes d'aide étudiés dans chaque étude de cas seront définis et documentés dans le détail. Ce sera donc à la fois les programmes qui correspondent à la définition de travail de l'ABS et qui ne correspondent pas, mais présentent des caractéristiques d'ABS.

Le cadre d'évaluation de l'Appui budgétaire sectoriel

27. Encadré 5 ci-dessous liste les questions d'étude principales du Cahier des charges. La méthodologie développée pour les études de cas sectorielles est axée sur la réponse à ces questions à l'aide d'un cadre d'évaluation sérieux qui formera la base d'une approche rigoureuse et systématique. Le cadre s'inspire fortement du cadre d'évaluation de l'OCDE-CAD pour l'ABG (IDD and Associates, 2006; Lawson and Booth, 2004) et le cadre de la CE pour l'évaluation des activités d'appui budgétaire au niveau du pays (Caputo, Lawson et van der Linde, 2007).

Encadré 5 : Questions du Cahier des charges

Question principale de l'étude :

Dans quelle mesure l'ABS a-t-il atteint les objectifs des pays partenaires et bailleurs de fonds et quels enseignements de bonnes pratiques peuvent être utilisés pour améliorer l'efficacité à l'avenir ?

Questions d'étude principales :

- A. Qu'est-ce l'ABS a accompli dans les pays objets de l'étude de cas et quelles sont les conditions de réussite ?
- B. Dans quelle mesure la conception de l'ABS s'est-elle conformée aux règlements et systèmes du pays partenaire, et à quel point les bailleurs se sont-ils éloignés de ceux-ci, ou y ont-ils dérogé, pour assurer la redevabilité ?
- C. Quel est le niveau d'intégration de l'ABS avec d'autres instruments d'aide et les efforts transversaux de réforme du gouvernement ?
- D. Comment l'ABS se place-t-il par rapport à d'autres instruments d'aide en termes de bénéfices perçus pour les partenaires et de niveau de coûts de transaction ?

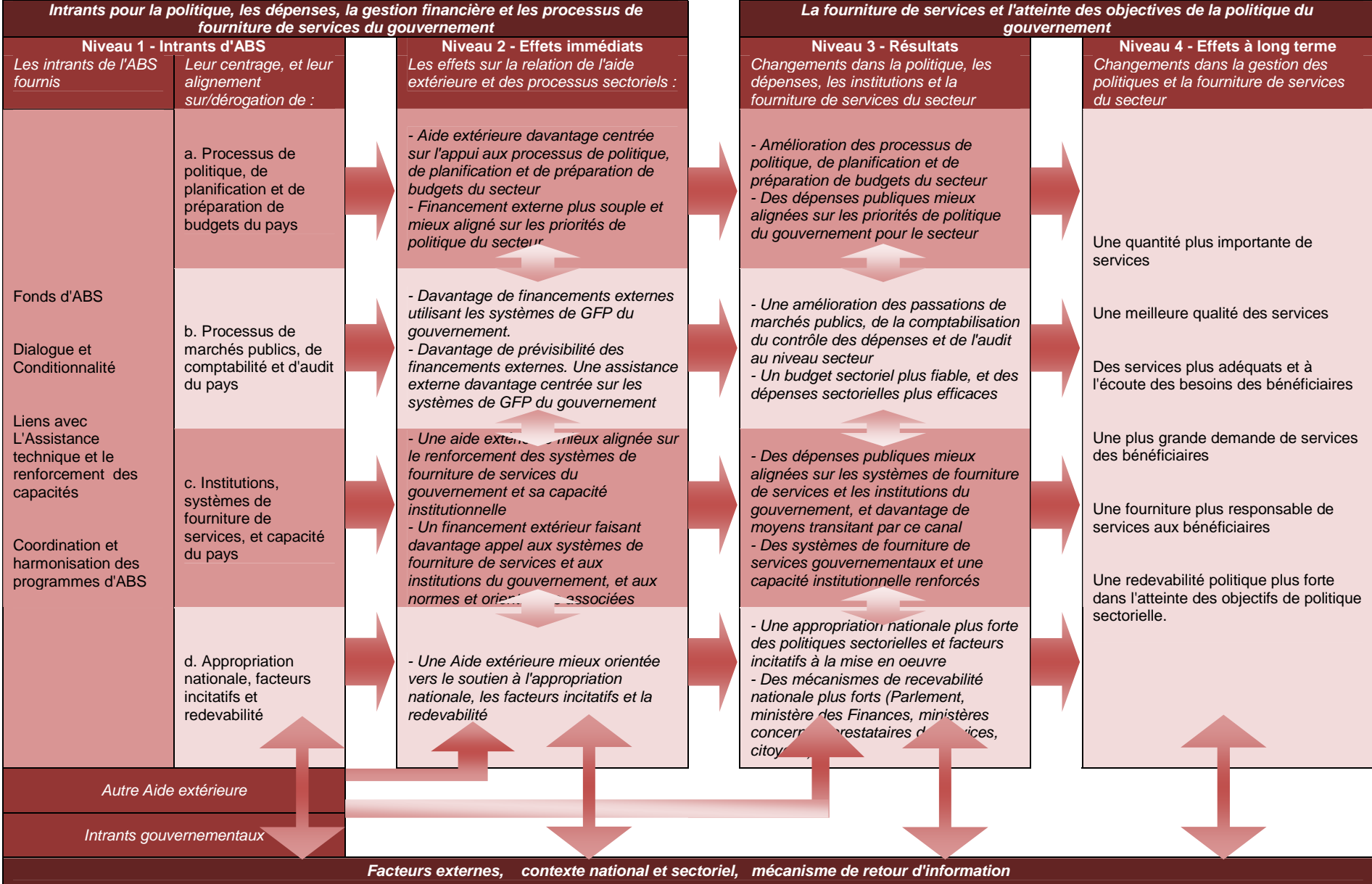
28. Il est important de noter que cette étude n'est pas une évaluation complète, et ne comportera pas d'évaluation d'impact final. Néanmoins, par l'utilisation de cadre d'évaluation, les études de cas permettront d'identifier les bonnes pratiques, sur la base d'une évaluation systématique de l'ABS. Le cadre d'évaluation a été réduit pour se concentrer plus en profondeur sur le niveau secteur et l'apport de l'ABS. La présente étude se concentrant sur l'ABS dans la pratique, elle est principalement centrée sur les intrants et les résultats de l'appui budgétaire, alors que les cadres d'évaluation de l'appui budgétaire se veulent également une tentative de découverte de la causalité entre les résultats et les niveaux d'effet et d'impact.

29. La Figure 3 présente le cadre d'évaluation proposé, qui prend la forme d'une approche de cadre logique à quatre niveaux, similaire à ceux du cadre de l'OCDE/DAC.

30. Le cadre relie les intrants de l'ABS (Niveau 1), les effets immédiats (Niveau 2), les résultats (Niveau 3) et les effets à long terme (Niveau 4), nous permettant ainsi de comprendre le lien entre ABS et résultats :

- Le niveau 1 décompose l'ABS en intrants, intrants financiers et non financiers tels que dialogue, conditionnalité, assistance technique et renforcement des capacités y associées.
- Le niveau 2 identifie les effets immédiats des intrants de l'ABS sur la nature globale de l'aide extérieure fournie au secteur.
- Le niveau 3 couvre les résultats de l'ABS sous l'angle de son influence sur la politique du secteur, la préparation de budgets, ainsi que les systèmes et processus de prestation de services.
- Le niveau 4 examine l'influence éventuelle de l'ABS sur les effets sectoriels : atteinte des objectifs des politiques sectorielles et fourniture de services.

Figure 3 : Cadre logique d'évaluation de l'appui budgétaire sectoriel dans la pratique



31. Le cadre d'évaluation tient compte de l'importance de facteurs externes sur les effets de l'ABS, ainsi que l'importance du contexte dans lequel l'ABS intervient. Il reconnaît également que l'ABS est un processus continu, durant lequel des programmes successives d'appui se voient influencés par le retour d'information des précédents programmes.

32. Le cadre d'évaluation sera utilisé comme base d'identification des exemples de bonnes pratiques. Dans l'optique de cette étude, la bonne pratique est définie de la manière suivante :

Cas où les intrants de l'ABS (niveau 1) et leur influence sur la nature globale de l'aide extérieure offerte au secteur (niveau 2) ont contribué au renforcement des processus sectoriels (niveau 3) dans des domaines ayant contribué ou pouvant contribuer de façon plausible dans le futur à des résultats positifs au niveau sectoriel, en particulier en terme de prestation de service (niveau 4).

33. Cette définition englobe des cas où un équilibre adéquat est atteint entre alignement sur les processus du secteur et dérogations légitimes à ceux-ci, en tenant compte des implications ou effets que pourraient produire ces dérogations hors du secteur. Dans de telles circonstances, tout élément contrefactuel sera explicitement investigué : en d'autres termes, qu'en aurait-il été des effets de l'ABS en l'absence de ces dérogations ?

34. La période sur laquelle l'évaluation se concentrera sera les dix dernières années, ou sur la période durant laquelle l'ABS a été apporté, en choisissant la plus courte des deux. Dans certains pays, il pourra se révéler nécessaire d'examiner les facteurs contextuels sur une période plus étendue, mais la collecte de données dures sur l'ABS et ses effets couvrira une période de 10 ans.

Quatre étapes pour évaluer l'ABS dans la pratique

35. Le cadre d'évaluation définit une logique d'intervention théorique de l'ABS au travers des quatre niveaux. Néanmoins, quand on réalise une évaluation des effets de l'ABS dans la pratique, il n'est pas pratique de suivre l'ordre imposé par les quatre niveaux du cadre d'évaluation. Afin de suivre les effets de manière systématique dans ces quatre niveaux, l'évaluation sera menée en quatre étapes (cf Encadré 6).

Encadré 6 : Résumé des "quatre étapes" de l'évaluation de l'ABS dans la pratique

Les quatre étapes que devra respecter le cadre d'évaluation sont les suivantes (explication plus détaillée dans le texte ci-dessous) :

1. Vue d'ensemble du pays, du secteur et du contexte de l'aide, notamment l'évolution des effets sectoriels;
2. Rassemblement d'informations sur les intrants exacts d'ABS fournis au secteur;
3. Évaluation des effets de l'ABS depuis les intrants jusqu'aux résultats (c'est à dire niveaux 1 à 3);
4. Évaluation de la contribution des résultats à l'amélioration des effets à long terme dans le secteur (niveau 4).

Ces étapes s'inspirent de l'approche en trois étapes de Caputo et al (2007), qui suggèrent les étapes suivantes : (i) évaluation des intrants aux résultats (analogue à notre étape 3); (ii) une évaluation des résultats à l'impact (analogue à notre étape 1 mais dans le cas de la présente étude, il n'y a pas d'analyse d'impact); (iii) combinaison et comparaison des résultats des première et seconde étapes, c'est à dire savoir si les résultats influencés par l'appui budgétaire sont cohérents avec les effets long terme et l'impact des résultats identifiés à l'étape 2 (analogue à notre étape 4).

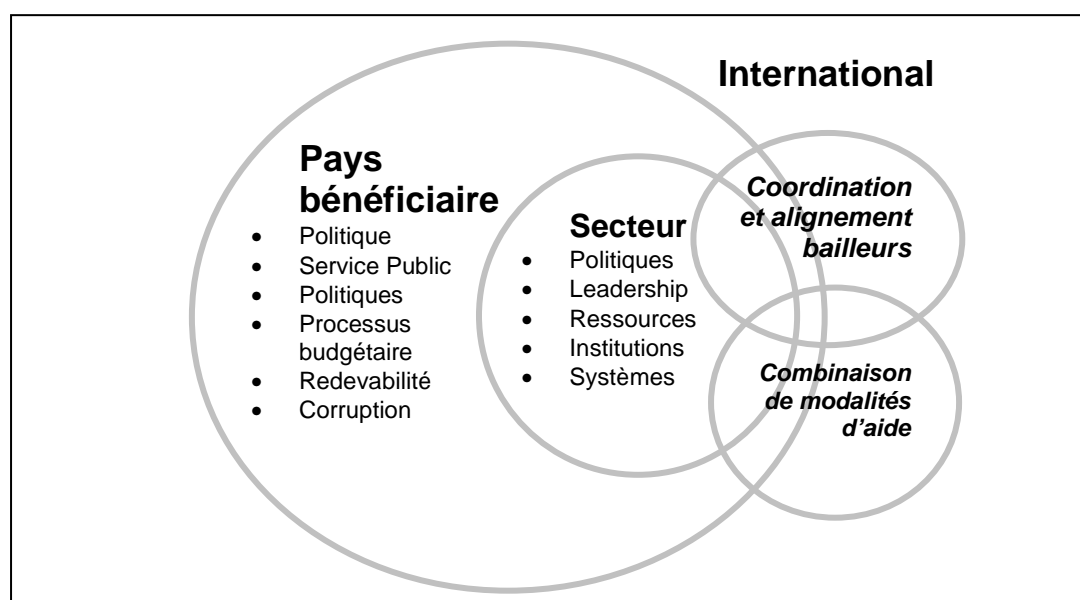
L'étape supplémentaire adoptée dans la présente étude est l'étape deux, qui présente plus en détail les intrants d'ABS par l'établissement d'un inventaire. La seconde différence clé est que la vue d'ensemble des résultats sectoriels précède l'évaluation des effets des intrants aux résultats, étant donné que ces derniers ne

⁵ On évoque souvent cette méthodologie sous le nom d'analyse des contributions (Mayne 2001).

peuvent être pleinement compris qu'à la lumière des premiers⁵.

36. **Ce sont tout d'abord** le pays, le secteur⁶, et le contexte de l'aide qui seront établis, car il est important de comprendre l'environnement dans lequel l'ABS intervient. Le contexte pays présentera puis examinera l'évolution de la situation politique, budgétaire et plus largement de la situation économique dans le pays. Le contexte sectoriel présentera : (i) les éléments disponibles indiquant une évolution des les résultats sectoriels (niveau 3), en particulier en ce qui concerne l'état des processus de politique du secteur, de préparation de budgets, de gestion financière, d'institutions et de fourniture de services; (ii) dans quelle mesure les effets sectoriels à long terme (niveau 4) sont avérés en termes de quantité et de qualité de fourniture de service dans le contexte des objectifs de politique sectorielle. Il ne s'agira pas de tenter d'évaluer l'impact des résultats sur les effets à long terme, mais toute évaluation existante de l'impact des résultats sectoriels sur les effets à long terme sera exploitée dès qu'elle sera disponible. L'environnement de l'aide extérieure dans le pays et le secteur sera également présenté, afin de situer le contexte d'intervention de l'ABS.

Figure 4 : Contexte national et sectoriel – Les sphères d'influence sur le secteur



Source : Williamson et Kizilibash (2007).

37. La **deuxième** étape consistera à rassembler des informations sur l'ABS fourni au secteur, en incluant les différents types et modalités d'ABS tels que définis ci-dessus. Ce faisant, un inventaire de différents instruments de type ABS ou assimilé sera réalisé. Cette étape est cruciale, afin d'établir exactement les différents intrants d'ABS fournis, et la manière dont ils ont évolué dans le temps. Elle décrira également les intrants d'ABS ayant dérogé à l'utilisation et l'alignement avec les politiques et systèmes du pays, et en explorera les raisons. Cette étape examinera également les effets de l'ABS, d'une manière générale, sur la qualité du partenariat entre partenaires au développement, gouvernement bénéficiaire et autres parties prenantes nationales dans le secteur.

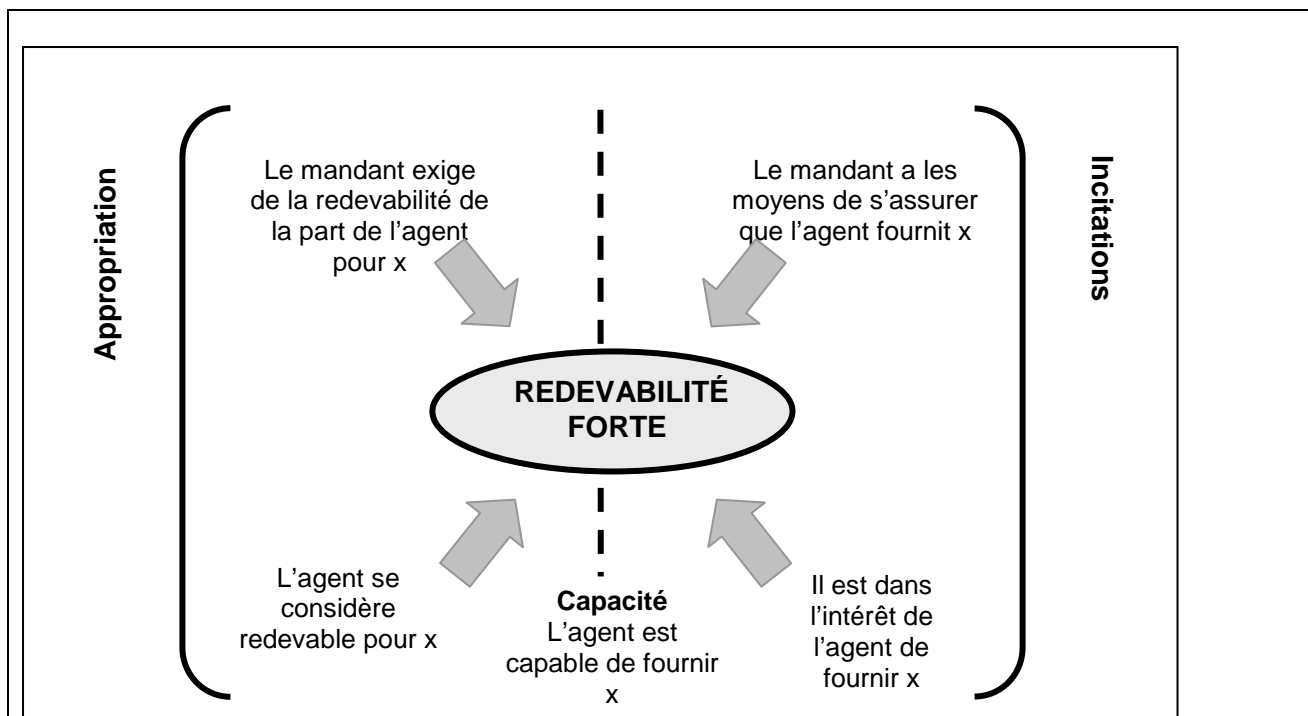
38. La **troisième** étape sera une évaluation des effets de l'ABS dans les trois premiers niveaux du cadre d'évaluation selon quatre aspects de processus sectoriels interdépendants :

- (i) Processus de développement de politiques, de planification et de budgétisation et systèmes de suivi et d'évaluation ;
- (ii) Processus de marchés publics, de contrôle des dépenses, de comptabilité et d'audit ;
- (iii) Institutions sectorielles, leurs capacités et systèmes de prestation de services ;

⁶ Dans certains cas, le secteur ne sera pas clairement défini, et cela devra être expliqué.

(iv) Appropriation nationale, systèmes incitatifs et redevabilité (Cf Figure 5).

Figure 5 : Appropriation aspects incitatifs et redevabilité



Source : World Bank et GTZ (2007).

Il existe de multiples dimensions de redevabilité nationale. Les dimensions de **redevabilité nationale** suivantes seront examinées dans l'étude :

- Parlement et Conseil des Ministres tenant les ministères redevables de la mise en œuvre des politiques et des services du secteur.
- Le Ministère des Finances tenant les institutions dépensières dans le secteur redevables des fonds qu'elles ont dépensés et des résultats de ces dépenses dans le contexte du processus budgétaire.
- Ministères du secteur tenant les collectivités locales et les prestataires de services redevables de leur performance.
- Collectivités locales tenant leurs administrations locales redevables de la fourniture de services
- Citoyens tenant les prestataires de services redevables de la prestation des services

Un élément clé de l'étude sera d'examiner les exigences de redevabilité associées à l'ABS qui **dérogent** à l'utilisation et à l'alignement avec les systèmes et processus gouvernementaux, y inclus les mécanismes habituels de redevabilité nationale. On se posera la question de savoir si ces exigences permettent de renforcer la redevabilité en général ou si cela distrait les acteurs des mécanismes nationaux de redevabilité. On s'interrogera également de savoir si ces dérogations résultent d'exigences des sièges des bailleurs ou si elles sont une réponse des bailleurs dans le pays face à la situation locale.

39. Cette étape représente le cœur de l'évaluation de l'ABS dans la pratique. Pour chacun de ces aspects ou thèmes, les intrants et les effets de l'ABS seront évalués, ainsi que les résultats sectoriels influencés par l'ABS. Dans ce contexte, on identifiera tous les exemples de meilleure ou pire pratique. Alors que ces rubriques se concentreront sur les aspects opérationnels de l'ABS, les différents niveaux du cadre logique serviront à évaluer les résultats influencés par l'ABS, et donc la base d'identification de bonnes pratiques.

40. La **quatrième** étape étudiera si les améliorations des résultats sectoriels identifiés comme ayant été influencés par l'ABS à l'étape trois sont susceptibles d'avoir contribué (ou susceptibles de contribuer à l'avenir) à améliorer les effets à long terme du secteur. Comme il a été dit plus haut, l'étude se concentrant sur les aspects opérationnels de l'ABS, il ne sera pas possible de

mener une évaluation d'impact. Elle tentera néanmoins de porter un jugement sur la pertinence des résultats influencés par l'ABS pour l'amélioration des effets à long terme sur le secteur, à partir des informations disponibles.

Outils d'évaluation

41. Dans le but d'assurer une évaluation systématique de l'ABS selon les niveaux du cadre d'évaluation et les quatre étapes ci-dessus, il a été élaboré un ensemble standard de Questions principales d'étude. Elles sont listées dans l'Encadré 7 ci-dessous.

42. Les questions d'étude principales sont générales. Afin de s'assurer qu'elles soient abordées de manière cohérente quel que soit le pays, il a été créé un jeu de sous-questions plus détaillées et de critères d'évaluation pour chaque question principale. Ils sont tirés des questions du CdC et des différents cadres d'évaluation de l'appui budgétaire⁷. Figurent en outre des suggestions de facteurs externes, de boucles de retour d'information et de problèmes contextuels de nature à modifier le degré d'influence de l'ABS.

Encadré 7 : Questions d'étude principales

<p>Étape 1 : Définition du contexte national, sectoriel et de l'aide</p> <p>QP1.1 : Quelles ont été les principales tendances nationales dans les domaines de la pauvreté, de la performance économique, de la gouvernance et de la prestation de services publics avant et pendant l'ABS ?</p> <p>QP1.2 : Sur le plan sectoriel, quelle a été l'évolution des effets des processus, institutions, redevabilité et prestations de services avant et pendant l'ABS ?</p> <p>QP1.3 : Quel a été l'environnement de l'aide extérieure au niveau national et sectoriel ?</p> <p>Étape 2 : Les caractéristiques clés de l'ABS fourni et ses effets sur la qualité du partenariat</p> <p>QP2.1 : Quelles sont les caractéristiques clés de l'ABS ?</p> <p>QP2.2 : Dans quelle mesure les intrants de l'ABS ont-ils dérogé aux politiques, systèmes et processus sectoriels, et ces dérogations sont-elles provoquées par des inquiétudes propres au pays ou des exigences des sièges des bailleurs de fonds ?</p> <p>QP2.3 : L'ABS a-t-il eu une contribution positive sur la qualité du partenariat et la réduction des coûts de transaction entre les partenaires au développement, le gouvernement bénéficiaire et la société civile ?</p> <p>Étape 3 : L'influence de l'ABS dans la pratique sur le secteur et les enseignements tirés</p> <p>QP3.1 : Quelle a été l'influence de l'ABS sur la politique, la planification, la préparation de budgets, le contrôle et le processus d'évaluation du secteur, et quels sont les contraintes rencontrées et les enseignements tirés de sa mise en œuvre ?</p> <p>QP3.2 : Quelle a été l'influence de l'ABS sur les systèmes de passation de marchés publics, de contrôle des dépenses, de comptabilisation et d'audit au niveau du secteur, et quelles sont les contraintes rencontrées et les enseignements tirés de sa mise en œuvre ?</p> <p>QP3.3 : Quelle a été l'influence de l'ABS sur les institutions du secteur, leur capacité et leurs systèmes de fourniture de service, et quels sont les contraintes rencontrées et les enseignements tirés de sa mise en œuvre ?</p> <p>PQ3.4 : Quelle a été l'influence de l'ABS sur l'appropriation nationale, les mécanismes d'incitation et de redevabilité dans le secteur, et quels sont les contraintes rencontrées et les enseignements tirés de sa mise en œuvre ?</p> <p>Étape 4 : L'efficacité de l'ABS et les conditions de son succès</p> <p>QP4.1 : Quelles sont les principales contributions de l'ABS à l'amélioration des processus de développement de politiques sectorielles, de la gestion des finances publiques, des institutions sectorielles, des systèmes de prestation de services et de la redevabilité; et quelles ont été les conditions de réussite ?</p> <p>QP4.2 : Les améliorations des systèmes et processus sectoriels auxquelles l'ABS a contribué ont-elles eu une influence positive sur les résultats en matière de fourniture de services dans le secteur, et sont-elles susceptibles d'en avoir à l'avenir ?</p>
--

⁷ L'annexe 2 associe les questions du CdC aux questions d'étude correspondantes.

43. Si les sous-questions et évaluations associées à chaque question d'évaluation (QE) sont complètes, les informations disponibles pour y répondre vont différer d'une étude de cas à l'autre. On ne pourra donc pas attendre des auteurs d'études de cas pays qu'ils soient en mesure de répondre à toutes les questions en détail. Les sous-questions serviront de checklist pour chaque question principale (QP) et seront abordées en tout ou partie dans le rapport complet de l'étude de cas. L'information disponible pour répondre aux QP va différer d'une étude de cas à l'autre. Les sous-questions et critères d'évaluation associés serviront donc principalement de guide d'investigation. Dans l'esprit, les rapports d'étude de cas se concentreront sur l'identification et la documentation de bonnes (et mauvaises) pratiques dans le contexte de chaque QP, alors que les sous-questions et critères d'évaluations plus détaillés serviront à s'assurer que la bonne pratique est justifiée.

44. Afin de faciliter les réponses aux QP relatives à l'étape 2, un inventaire standard de l'ABS a été réalisé. Ce point est crucial, car il est important de définir exactement la nature de l'ABS passé et présent dans chaque étude de cas. Cet inventaire servira également à identifier et documenter les différents types ou approches d'ABS en appui aux secteurs.

45. Outre l'inventaire, d'autres types de renseignements clés seront collectés dans chaque étude de cas. On trouvera :

- Des données standards sur l'économie, les finances, l'aide, la pauvreté et la gouvernance pour le pays.
- Des données sur la fourniture de services dans le temps, notamment : des intrants (par ex. nombres d'enseignants, de personnel médical, de salles de classe, de centres de santé); le niveau de fourniture de service (Par ex. inscriptions, accès aux services); la qualité de service; et les effets sur le secteur.
- Affectations et dépenses budgétaires dans le secteur dans le temps, notamment quand cela est possible, affectations aux priorités sectorielles.
- Niveau d'aide au secteur, notamment la combinaison de modalités, et le détail de ce que l'aide cible.

Structure des études de cas sectorielles

46. Les études de cas sectorielles respecteront la structure générale suivante, sur la base des quatre étapes, comme illustré dans Encadré 8 ci-dessous, à laquelle s'ajouteront un résumé, une introduction, et un chapitre de conclusions.

Encadré 8 : Structure des rapports d'étude de cas sectorielle

<p>Résumé (3 pages, non comprises dans le nombre maximum de pages au total)</p> <p>1 : Introduction et vue d'ensemble de la méthodologie (2 pages)</p> <p>2 : Le contexte de l'ABS (5 pages)</p> <p>3 : La nature de l'ABS fourni et ses effets sur la qualité du partenariat sectoriel (4 pages)</p> <p>4 : L'ABS et ses effets dans la pratique (14 pages)</p> <p>a) <i>L'influence de l'ABS sur les processus de politique, de planification et de préparation de budgets du secteur</i></p> <p>b) <i>L'influence de l'ABS sur les processus de passation de marchés publics, de dépense, de comptabilisation et d'audit du secteur</i></p> <p>c) <i>L'influence de l'ABS sur les institutions du secteur, leur capacité et leurs systèmes de fourniture de service</i></p> <p>d) <i>L'influence de l'ABS sur l'appropriation nationale, les aspects d'incitation et la redevabilité dans le secteur</i></p> <p>5. L'efficacité de l'ABS et les conditions de son succès (3 pages)</p> <p>6. Conclusion (2 pages)</p> <p>Annexe 1 – Cadre d'évaluation (standard pour toutes les études)</p> <p>Annexe 2 – Données nationales et sectorielles clés</p> <p>Annexe 3 – Données sur l'aide nationale et sectorielle</p>

Annexe 4 – Inventaire de l'ABS
 Annexe 5 – Institutions visitées et personnes rencontrées
 Annexe 6 – Analyse et informations supplémentaires

47. Le chapitre de conclusions tentera de rassembler les principaux enseignements tirés de la fourniture d'ABS dans l'étude de cas, et tout exemple significatif de meilleure pratique, ou de pratique à éviter. La conclusion apportera également des réponses aux questions du CdC indiquées dans l'Encadré 5. Le rapport de l'étude se concentrera sur l'identification et la documentation des bonnes (et mauvaises) pratiques.

48. La longueur totale du rapport de l'étude de cas complète (hors annexes) sera de 30 pages. Un modèle de rapport a été établi afin de fixer une structure de rapport uniforme. Les annexes présenteront des ensembles de données standards, dont l'inventaire de l'ABS, ainsi que toute analyse ou donnée supplémentaire pertinente. Le cas échéant, des tableaux de résumé et de données collectées seront également fournis.

49. Les études de cas basées sur documentation existante respecteront la structure des études de cas, mais seront plus courtes, d'une longueur totale de 20 pages, hors annexes. Un inventaire réduit y figurera également.

50. Les auteurs d'étude de cas pourront utiliser les modèles de rapport standards préparés à leur intention.

Approche des études de cas sectorielles complètes

51. L'un des éléments centraux de l'approche des études de cas sectorielles complètes consiste à favoriser l'expression de la perspective au niveau des pays partenaires et à s'assurer que les résultats de l'étude sont pertinents au niveau du pays, ainsi que pour le Rapport synthétique et la NBP. Cela requiert l'implication des groupes de référence pays (GRP) qui est essentielle pour en optimiser les bénéfices. Les liens avec les pays partenaires seront également renforcés par l'implication de chercheurs locaux dans la mission : chaque étude de cas sectorielle comprendra un auteur d'étude de cas principal et un chercheur local.

Encadré 9 : Implication des groupes de référence pays

L'intégration dans l'Étude d'une forte perspective du pays partenaire représente une priorité très haute (cf § 4 – 6 et 31 du CdC). À cette fin, la préparation, l'exécution et le suivi du travail de terrain impliqueront de manière étroite les groupes de référence pays (GRP). Ces liens forts permettront de s'assurer que la perspective du pays partenaire est le moteur des études. L'équipe d'étude a une longue expérience des collaborations pour et avec les gouvernements partenaires qui aboutissent à des recommandations décisionnelles et opérationnelles pertinentes. Combiné à l'implication des chercheurs locaux, cela permettra également d'assurer une forte perspective et un engagement du pays partenaire pour l'ensemble du processus. Cela va augmenter la probabilité que les constats et les recommandations soient suivis d'effet au niveau du pays. Les constatations émergentes seront présentées lors d'une réunion du GRP à l'issue de la phase de travail de terrain de chaque étude. Chaque étude de cas sectorielle sera transmise dans sa version préliminaire au GRP concerné pour commentaires. Afin de garantir que les résultats soient utiles d'un point de vue opérationnel pour chaque pays, les auteurs d'étude de cas accorderont une attention égale aux enseignements de niveau pays et recommandations de politique, comme à l'exercice plus général et multipays visant à tirer des enseignements. L'atelier PSA renforcera encore la consultation des pays partenaires sur les constatations de l'Étude et leur diffusion auprès d'eux.

Nous sommes conscients des difficultés inhérentes à la construction d'un engagement réel du pays partenaire dans l'Étude et l'appropriation de ses constatations. Le programme de travail insiste donc sur plusieurs étapes qui intègrent la consultation et le dialogue avec les partenaires à l'étude (visioconférence et réunions de restitution du GRP, possibilités de commenter la version préliminaire des rapports, participation à l'atelier PSA, recours à des chercheurs locaux).

52. Plus particulièrement, pour les études de cas complètes, les informations nécessaires pour répondre aux questions d'étude seront collationnées selon les trois méthodes suivantes :

- Collecte et étude de documentations pertinentes, notamment (et de manière non exhaustive) : documentations et rapport sur les politiques, les plans et les budgets gouvernementaux; études relatives au secteur commandées par un gouvernement ou un bailleur (Par ex. revue de dépenses publiques, étude de suivi, enquêtes); et documents relatifs à la conception, l'accord et la revue des programmes d'ABS ainsi que toute condition ayant fait l'objet d'un accord lors de la mise en œuvre.
- Entretiens avec des parties prenantes dans le pays, au niveau central, dans les ministères du gouvernement, les représentations locales des bailleurs de fonds, le Parlement, ou une organisation de société civile. Ces entretiens permettront de corroborer les informations provenant de la revue documentaire, mais également de collecter davantage d'informations particulièrement pertinentes pour les questions d'étude. Les entretiens avec des représentants de l'État se feront avec le personnel des ministères/organismes concernés, notamment ceux chargés du décisionnel et de la planification; les services concernés; la direction financière et ressources humaines; des représentants des ministères des finances et de la planification chargés de la planification, la préparation du budget et la gestion de l'aide pour le secteur. Les discussions avec le Parlement impliqueront des membres de la commission sectorielle concernée, et des commissions responsables de l'examen du budget. Les entretiens avec les représentations locales des bailleurs impliqueront à la fois des spécialistes du secteur et des économistes. Enfin, les organisations de société civile du secteur seront également rencontrées.
- Visite de terrain à des institutions et prestataires de services, y compris le cas échéant les services locaux de l'état (couvrant deux jours de mission). Cela va permettre aux consultants d'étude d'obtenir une idée qualitative de l'état des institutions et de la fourniture de services du secteur, et de poser des questions directement aux institutions impliquées dans la fourniture de services.

53. Un ensemble détaillé de résultats et d'activités pour l'auteur principal de l'étude de cas pays est présenté en Annexe 2c. Les auteurs principaux d'étude de cas seront assistés de chercheurs locaux, particulièrement pendant la phase de préparation et les visites de terrain.

54. C'est un programme ambitieux, surtout si l'on considère que les visites pays pour les auteurs d'étude de cas ne durent que deux semaines. Il reposera donc sur le travail préparatoire réalisé par le chercheur local, et l'aide proactive des GRP sous la forme de :

- Assistance aux auteurs d'étude dans la collecte de documentation et données bien en amont des visites sur le terrain. Une liste indicative de données et documents dont les auteurs d'études de cas ont besoin figure en Annexe 2c, et sera distribuée pour faciliter cette tâche.
- Identification des personnes qu'il serait pertinent d'interroger, et organisation des réunions avec ces personnes. Une liste des types de personnes que les auteurs d'étude de cas aimeraient rencontrer figure en Annexe 2c, et sera distribuée également.

55. Vers la fin de chaque visite de pays, les consultants d'étude présenteront leurs constatations préliminaires au GRP. Ce sera l'opportunité de recueillir le retour d'information du groupe de référence sur ces premières impressions, et de corriger toute erreur factuelle ou incompréhension.

56. Les auteurs principaux d'étude de cas seront en liaison régulière avec le chef de projet. Avant la visite pays, l'auteur principal de l'étude de cas fera le point avec le chef de projet sur l'avancée lors de la phase de présentation et la planification de la visite de terrain. Pendant la durée de la visite de terrain, le chef de projet sera disponible pour apporter assistance hors site et conseils. Dans un délai d'une semaine après la fin de la visite de terrain, l'auteur de l'Étude de cas préparera une version préliminaire de l'inventaire et les premières réponses aux questions

principales de l'étude. Sur ces bases, le consultant d'étude et le chef de projet organiseront une séance de débriefing par téléphone. De même, une fois que l'auteur de l'Étude de cas aura réalisé une version préliminaire du rapport pays dans les trois semaines de la fin de la visite de terrain, le chef de projet apportera ses commentaires, et organisera une conversation téléphonique pour discuter du rapport. Cela permettra d'assurer, quel que soit le pays, que les réponses apportées aux questions d'étude sont cohérentes, et que la qualité des rapports l'est également.

Approche des études de cas sectorielles basées sur documentation existante

57. Les quatre études basées sur documentation existante – sans visite sur le terrain – respecteront la même méthodologie et la même structure que les rapports pays approfondis. Néanmoins, ces études tireront leurs informations de la documentation disponible et de l'expérience des consultants d'étude, qui ont tous une réelle expérience des secteurs qu'ils vont étudier. Bien que les études basées sur documentation existante ne comportent pas de visite sur le terrain, un nombre limité d'entretiens téléphoniques pourront être menés avec des représentants de bailleurs et des fonctionnaires dans le pays.

58. Les études basées sur documentation donneront lieu à un rapport spécifique, mais il est important de noter que l'évaluation qu'elles apportent n'aura pas la profondeur des études de cas sectorielles complètes, étant donné qu'il risque d'exister des manques dans les réponses aux questions d'étude.

59. Le chef de projet briefera les auteurs d'étude de cas basées sur documentation sur la méthodologie avant la rédaction de leur rapport, puis apportera ensuite des commentaires et organisera un entretien téléphonique avec eux sur la base de la version préliminaire de leur rapport.

Approche de l'étude sur les exigences de redevabilité des sièges

60. Les études de cas seront complétées par une perspective amont apportée par une étude sur les exigences de redevabilité des sièges des bailleurs. Cette composante analysera de manière explicite les problèmes de redevabilité fiduciaire et politique du pays bailleur avec pour objectif de mieux cibler les recommandations politiques et opérationnelles globales de l'étude entre gouvernement partenaire, bureau du bailleur dans le pays et siège du bailleur. Le travail sera planifié afin de faire suite à la majorité des études de cas pays pour influencer choix du bailleur. Les ressources disponibles sont limitées pour cette composante. Elles ont été réduites par rapport à la proposition originale d'ODI/Mokoro. On ne conduira donc des investigations approfondies que d'un seul bailleur, ce sera soit la Commission Européenne ou un bailleur bilatéral (à sélectionner), qui sera un fournisseur majeur d'ABS dans la plupart des pays d'étude de cas. Cela sera complété par des entretiens avec un sous-groupe de membres du bailleur faisant partie de l'équipe dédiée du PSA (pas plus de cinq).

61. Le premier élément de l'étude des pratiques des bailleurs de fonds sera réalisé dans le cadre de l'étude de cas pays complète. La méthodologie d'étude de cas pays comprend les sous-questions et critères d'évaluation suivants concernant les pratiques des sièges des bailleurs :

2.2b : Comment les préoccupations et les exigences des sièges des bailleurs ont-elles influencé le choix, la conception et la mise en œuvre des programmes d'ABS, y compris les dérogations aux systèmes et processus des pays correspondantes ?

- Dans quelle mesure le personnel des bailleurs dans le pays est-il incité par son siège à utiliser l'ABS comme instrument ?
- Dans quelle mesure les exigences des sièges influencent-elles la conception des accords d'ABS ? Existe-t-il des exigences particulières des sièges qui aient amené des dérogations aux systèmes du pays ?

- *Lors de la mise en œuvre de programmes d'ABS, quelle est la relation du siège avec la mise en œuvre de l'ABS, notamment pour l'évaluation de la performance et les décisions de décaissement ?*
- *Dans quelle mesure les exigences des sièges sont-elles incohérentes avec le fait que le personnel du pays conçoive et mette en œuvre un ABS qui soit parfaitement aligné sur les processus du secteur national et lui vienne en soutien ?*
- *Dans quelle mesure les exigences des sièges sont-elles motivées par des exigences de redevabilité au sein des pays bailleurs ?*

62. De plus, la rubrique a(viii) de l'inventaire fait référence spécifiquement aux exigences du siège du bailleur. Tous les auteurs d'études de cas complètes apporteront des réponses écrites à ces sous-questions, et rempliront la partie correspondante de l'inventaire dans un délai d'une semaine de la fin de leurs visites pays. Ils s'assureront également qu'ils s'entretiennent avec le personnel de la Commission Européenne et le bailleur bilatéral sélectionné, pendant les visites terrain (même s'ils ne fournissent pas d'appui budgétaire sectoriel) L'auteur de l'étude sur les pratiques au niveau des sièges des bailleurs révisera et synthétisera les réponses fournies par les auteurs d'étude de cas. À la suite de quoi, le choix de bailleur à étudier sera fait.

63. Deuxièmement, l'auteur de l'étude sur les pratiques au niveau des sièges va rassembler et réviser ce qui suit :

- Les instructions aux représentations locales en matière de fourniture d'ABS, ainsi que d'ABG, de financements partagés et communs fournis par les membres de l'équipe PSA; et
- la documentation sur les préoccupations de redevabilité fiduciaires et politiques du bailleur, et les aspects incitatifs correspondants.

64. Troisièmement, l'auteur de l'étude sur les pratiques au niveau des sièges des bailleurs va mener un nombre limité d'entretiens téléphoniques avec des sièges de bailleurs à l'issue de la majorité des visites de pays. Cela comprendra des entretiens avec les membres de l'équipe du PSA sélectionnés. Une série d'entretiens plus approfondis sera menée avec le personnel de la Commission Européenne. Les réponses aux questions d'étude et les résultats de la revue documentaire formeront le contenu de la structure des entretiens.

Approche de la synthèse des études de cas et de la note de bonne pratique

65. La synthèse se basera sur la revue documentaire, les études de cas pays et l'étude sur les problèmes de redevabilité et de fiduciaire des sièges. Les auteurs de la synthèse se partageront entre eux les thèmes à synthétiser selon la structure des études pays. Il est envisagé que le rapport synthétique comme la NBP soient structurés dans les grandes lignes selon les mêmes têtes de chapitre que le rapport d'Étude de cas.

66. Une fois l'ensemble des rapports pays rédigés et une fois terminée la rédaction d'une synthèse initiale des constatations, se tiendra un 2^{ème} atelier interne de l'équipe d'étude et du Consultant en conception et réalisation (CCR). Cet atelier sera l'occasion de débattre des constatations et des enseignements tirés des différents pays, secteurs et sièges des bailleurs. Sera en outre discutée la structure du rapport de synthèse.

67. Suite à cet atelier, le rapport de synthèse complet et la NBP seront rédigés par l'équipe de synthèse, avec les commentaires et l'assurance qualité du CCR avant présentation du rapport final et de la note au comité de pilotage du PSA.

68. L'un des intrants clés de la finalisation sera l'atelier avec les membres du PSA, qui rassemblera les perspectives du pays partenaire et du bailleur, et qui représente clairement un point crucial de l'Étude. Nous voyons l'objectif principal de l'atelier comme une aide aux membres du PSA pour mieux comprendre comment fonctionnent les approches sectorielles dans la pratique,

afin d'identifier les domaines et les déterminants de bonne pratique, et d'expliquer les zones de performance médiocre et mettre au point un ensemble de politiques et recommandations opérationnelles pour les aborder. Nous proposons que ce soit un exercice fondamentalement participatif, dont le premier objectif sera de stimuler la discussion des approches sectorielles parmi les participants, et obtenir un retour d'information à incorporer dans le rapport synthétique final, ainsi que d'apporter des orientations politiques et opérationnelles pour les pays partenaire à même de figurer dans la NBP (cf. § 31 du CdC).

69. Sur la base des commentaires provenant du comité de pilotage SBSP et des délibérations de l'atelier PSA, le Rapport synthétique et la NBP seront finalisés.

Bibliographie

- Bird, N., Holmes, M. and Handley, G. (2008) 'Lessons learnt from public environmental expenditure within multi-year budgetary frameworks.' Rapport synthétique, 4ème réunion de l'équipe OCDE sur la gouvernance et le développement de capacités pour la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, OCDE Paris, septembre 2008.
- Canadian International Development Agency (CIDA) (2004) 'CIDA's Action Plan to Promote Harmonization (2004-2005).'
- Glossaire DANIDA . <http://www.amg.um.dk/en/servicemenu/Glossary/Glossary>
- DFID (2001) 'Understanding and reforming public expenditure management: Guidelines for DFID', Version 1, mars 2001.
- Foster, M. (2000) 'New Approaches to Development Co-operation : What can we learn from experience with implementing Sector Wide Approaches? Working Paper 140, Overseas Development Institute.
- Heller, P.S. (2005) Understanding Fiscal Space. Policy Discussion Paper PDP/05/4. Washington, DC : Fond monétaire international.
- http://www.oecd.org/glossary/0,3414,en_2649_33721_1965693_1_1_1_1,00.html#1965422
- http://www.oecd.org/secure/pdfDocument/0,2834,en_21571361_34047972_38339123_1_1_1_1,0_0.pdf
- IDA (2007) 'Aid architecture : an overview of the main trends in official development assistance flows', International Development Association Resource Mobilization, février 2007.
- IDD & Associates "Joint Evaluation of Budget Support : Note on Approach and Methods", OECD, Paris.
- IDD and Associates (2006) 'Evaluation of General Budget Support : Synthesis Report,' mai 2006.
- IDD and Associates (2006) 'Evaluation of General Budget Support : Synthesis Report,' mai 2006.
- IMF (2007) 'Manual on Fiscal Transparency (2007),' Fond monétaire international, Washington D.C., 2007.
- Lawson, A. and Booth, D (2004) Evaluation Framework for General Budget Support. Londres : Overseas Development Institute.
- Lawson, A., Caputo, E. et van der Linde, M. (2007) 'EC Framework for the Evaluation of Budget Support Operations at Country Level'
- Mayne, John (2001) "Addressing Attribution through Contribution Analysis : Using Performance Measures Sensibly" The Canadian Journal of Programme Evaluation Vol.6, No. 1, Canadian Evaluation Society
- Mokoro (2008) 'Good Practice Note : Using Country Budget Systems,' juin 2008.
- Mokoro (2008) "Good Practices in Using Country Budget Systems", Oxford, juin 2008 http://www.mokoro.co.uk/GPN_UCBS_MokoroFinal-June08_.pdf
- Morrisey, O. (2005) 'Fungibility, Prior Actions and Eligibility for Budget Support,' CREDIT and School of Economics, University of Nottingham version préliminaire juillet 2005.
- NAO (2008) 'Department for International Development : Providing budget support to developing countries' Report by the Comptroller and Auditor General, Hc 6 Session 2007-2008, 8 février 2008.
- OCDE Comité d'assistance au développement (2008). Report of 2008 Survey of Aid Allocation Policies and Indicative Forward Spending Plans. (Mai 2008).

- OCDE-CAD (2002) 'Glossary of Key Terms in Evaluation and Results Based Management.'
- OCDE-CAD (2006) 'Harmonising Donor Practices for Effective Aid Delivery, Volume 2 : Budget Support, Sector Wide Approaches and Capacity Development in Public Financial Management,' DAC Guidelines and Reference Series, OCDE 2006.
- Glossaire OCDE-CAD.
- Organisation de coopération et de développement économique - Comité d'assistance au développement. (2006). "Harmonising Donor Practices for Effective Aid Delivery. Volume 2." Paris
- Polackova, H. (1998) 'Contingent Liabilities – A Threat to Fiscal Sustainability', World Bank Public Reform Poverty Reduction and Economic Management Network Notes 9, novembre.
- Potter, B. H. and Diamond, J. (1999) 'Guidelines for Public Expenditure Management,' 1999 Fond monétaire international.. <http://www.imf.org/external/pubs/ft/expend/index.htm#gloss>
- Schiavo-Campo, S. and D. Tommasi (1999) Managing Government Expenditure. Manille : Asian Development Bank.
- SPA (2005) 'Sector Budget Support : A Note from the Dublin Workshop of SPA Working Groups, 5 – 6 October 2005.'
- Williamson, T. and Kizilbash, Z. (2007) 'Building Blocks or Stumbling Blocks? The Effectiveness of New Approaches to Aid Delivery at the Sector Level,' Working Paper 6 for the Advisory Board for Irish Aid Report 'Good Governance, Aid Modalities and Poverty Reduction : Linkages to the Millennium Development Goals and Implications for Irish Aid, Overseas Development Institute, janvier 2008.
- Williamson, T. and Kizilbash, Z. (2008) 'Common Funds for Sector Support : Building Blocks or Stumbling Blocks,' Briefing Paper, Overseas Development Institute, Londres, février 2008. <http://www.odi.org.uk/publications/briefing/bp36-feb08-common-funds-for-sector-support.pdf>
- World Bank (1998) Public Expenditure Management Handbook. Washington, DC : World Bank.
- World Bank and GTZ (2007) "Minding the Gaps – Integrating Poverty Reduction Strategies and Budgets for Domestic Accountability", Washington
- Glossaire World Bank <http://go.worldbank.org/HSXB13LCA0>

Annexes – Détails de la Méthodologie et de l'Approche

Annex 1 - Questions d'étude principales, sous-questions et critères d'évaluation

Le tableau ci-dessous présente les questions d'étude principales, et un ensemble complet de sous-questions et critères d'évaluation. Ils visent à guider les auteurs d'étude de cas dans leur évaluation de l'ABS et l'identification de bonnes pratiques. N. B. Les auteurs d'étude de cas ne sont pas censés répondre en détail à toutes les sous-questions. Les sous-questions représentent en effet une checklist, tandis que les critères d'évaluation doivent servir à identifier les bonnes pratiques.

Étape 1 : Définition du contexte national, sectoriel et de l'aide

Questions d'étude et critères d'évaluation	Facteurs externes suggérés, caractéristiques du contexte et mécanisme de retour d'info
<p>QP1.1 : Quelles ont été les principales tendances nationales dans les domaines de la pauvreté, de la performance économique, de la gouvernance et de la prestation de services publics avant et pendant l'ABS ?</p>	
<p>1.1a : Quel est l'historique du pays en termes de croissance économique, de réduction de la pauvreté et de gouvernance ? (Niveau 4)</p>	
<p>Esquissez l'historique du pays en termes de croissance économique, d'effets de réduction de la pauvreté (à la fois les mesures liées au revenu et non liées) et de gouvernance politique</p>	<p>Situation économique et politique sur le plan mondial et régional; situation de sécurité; performance du secteur public</p>
<p>1.1b : Quelle a été la performance en termes de gestion du secteur public et de fourniture de service ? (Niveau 3)</p>	
<p>Esquissez l'historique du pays en termes de : Développement de politique notamment la stratégie de réduction de la pauvreté; gestion macroéconomique; Gestion des finances publiques; fourniture de service; et redevabilité</p>	<p>Circonstances économiques mondiales et régionales; situation de sécurité; environnement de l'Aide extérieure; environnement de gouvernance.</p>
<p>QP1.2 : Sur le plan sectoriel, quelle a été l'évolution des processus, institutions, mécanismes de redevabilité et prestations de services dans le secteur avant et pendant l'ABS ?</p>	
<p>1.2a : Comment le secteur et ses politiques, plans, affectations de ressources, et processus de contrôle et d'évaluation ont-ils évolué ? (Niveau 3)</p>	
<p>Comment les éléments suivants ont-ils évolué et quelles sont leurs forces et faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment le secteur a-t-il émergé et évolué ? Définissez le secteur. Quelles sont la composition du secteur et les institutions impliquées ? Décrivez le rôle des agences des ministères centraux et des gouvernements locaux. • Existe-t-il un ensemble de priorités de politique claires ? Sont-elles cohérentes avec la fourniture de services susceptibles de mettre la priorité sur la fourniture de services aux pauvres ? • Allocation de ressources aux secteurs et sous-secteurs dans le temps, et alignement de l'affectation de ressources sur les priorités de politique du secteur. (NB : inclure les ressources provenant de l'aide et n'en provenant pas). • Politique du secteur, planification stratégique (basé sur les besoins ou limité par les ressources ?) et préparation de budgets, processus de contrôle et d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'une politique sectorielle claire et d'un plan stratégique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Influence du cadre DSRP/politique nationale et des Processus DSRP/contrôle de politique • Processus de préparation du budgets national, CDMT et son utilité en allocation stratégique de ressources; liens entre budget et politique

Questions d'étude et critères d'évaluation	Facteurs externes suggérés, caractéristiques du contexte et mécanisme de retour d'info
<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence (ou non) d'un budget sectoriel clair (ou le budget est-il présenté agence concernée par agence concernée). ○ Processus de contrôle et d'évaluation de la mise en œuvre de politiques sectorielles ○ Mécanismes de transmission des priorités de politique nationale aux gouvernements locaux où ils sont impliqués dans la fourniture de services 	
1.2b : Comment les marchés publics, le contrôle des dépenses, la comptabilité et les systèmes du secteur ont-ils évolué ? (Niveau 3)	
<ul style="list-style-type: none"> • Fiabilité générale des ressources budgétaires du secteur – dépenses vs budget. • Évolution, forces et faiblesses des processus de marchés publics, de comptabilité et d'audit du secteur • Preuve de fuites, corruption, abus de biens sociaux concernant des fonds sectoriels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avancement des réformes de GFP et associées • Fiabilité générale du budget
1.2c : Comment le financement, la structure, et la capacité des institutions et systèmes de fourniture de services sectoriels se sont-ils développés dans le temps ? (Niveau 3)	
<ul style="list-style-type: none"> • Comment le cadre institutionnel national et le système de fourniture de service ont-ils évolué dans le temps ? Sont-ils clairement définis ? Les gouvernements locaux ont-ils un rôle à jouer ? (Circuit de fourniture de service) • Quelle est la part de ressources sectorielles affectées et achevinées selon une méthode qui soit alignée sur le cadre institutionnel et les systèmes de fourniture de service ? (Par ex. vers les gouvernements locaux via le système de transfert intergouvernemental) • Comment la capacité des prestataires de services, institutions et système de fourniture de services du secteur, s'est-elle améliorée dans le temps ? Par ex. nombre d'employés des prestataires de services, professionnalisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Politique de décentralisation (administrative, fiscale et politique) le cas échéant • Politiques de service public et réforme • Historique global d'allocation de ressources aux institutions de fourniture de service vs institutions centrales de politique
1.2d : Comment l'appropriation, les incitations et la redevabilité pour les politiques sectorielles et la fourniture de service ont-elles évolué ? (Niveau 3-4)	
<ul style="list-style-type: none"> • Comment l'appropriation des priorités de politique et stratégie sectorielle par les acteurs nationaux (fonctionnaires, politiques, ministres, députés, société civile, le public) et les incitations auxquelles ils sont confrontés a-t-elle évolué dans le temps ? • Comment, de manière générale, les processus de redevabilité nationaux (au sein du secteur, du cabinet, du parlement et du public) ont-ils évolué dans le temps ? • Comment les relations des bailleurs ont-elles miné cela ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Appropriation DSRP/Objectif de politique global, et les incitations à atteindre les objectifs globaux. • Capacité globale de définition de politique à la fois au niveau sectoriel et national. • Nature et force des processus de redevabilité nationaux en général.
1.2e : Quel a été l'avancement en termes d'effets sectoriels, et est-ce que les améliorations observées dans les processus du secteur ont contribué à celui-ci (Niveau 4) ?	
<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est l'information disponible sur les effets à long terme de la fourniture de service; (c'est-à-dire couverture, qualité, régularité, opportunité) ? • Quelle est la tendance des mesures des résultats de la fourniture de service et de l'impact sur le secteur dans le temps ? • Est-il vraisemblable que la mise en œuvre de politiques et de plans sectoriels ait contribué à certaines des améliorations observées sur les effets sectoriels, ou y a-t-il des facteurs externes susceptibles d'avoir eu un rôle 	<ul style="list-style-type: none"> • Avancement général dans l'atteinte des objectifs de politique/DSRP • Degré dans lequel les améliorations globales de formulation de politique, de GFP, d'institutions, de fourniture de service, d'appropriation, d'incitation et de redevabilité ont facilité les effets sectoriels à long terme.

Questions d'étude et critères d'évaluation	Facteurs externes suggérés, caractéristiques du contexte et mécanisme de retour d'info
<p>significatif ? (S'il y a eu évaluation de l'impact des interventions sectorielles, comment les intrants et résultats du secteur ont-ils contribué aux effets à long terme sur le secteur ?)</p>	
<p>QP1.3 : Quel a été l'environnement de l'assistance extérieure au niveau national et sectoriel ?</p>	
<p>1.3a: Quelles ont été les tendances dans la fourniture d'Aide extérieure au pays, et comment le partenariat entre les partenaires au développement et le pays a-t-il évolué ? (niveaux 1 et 2)</p>	
<p>Donnez une vue d'ensemble de l'information disponible sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les volumes de financement externes fournis au niveau national; les combinaisons de modalités d'aide; et la décomposition sectorielle de l'aide • Historique général de l'alignement de l'aide sur les priorités nationales de politique/DSRP • Vue d'ensemble de l'expérience en matière d'utilisation par l'aide extérieure des mécanismes nationaux de GFP, des Institutions et des systèmes de fourniture de service. • Tout cadre ou politique de fourniture d'une assistance technique et de renforcement des capacités • Structure nationale pour le Dialogue et la conditionnalité • Efforts d'harmonisation des bailleurs • Qualité du partenariat entre les partenaires au développement et le gouvernement du pays bénéficiaire dans le secteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement de politique d'aide internationale (Paris, Accra) • Facteurs pays, tels que préoccupations de gouvernance (élections, corruption), sécurité, etc.
<p>1.3b: Quelle est la tendance en matière de financement extérieur au secteur et comment la combinaison de modalités d'aide a-t-elle changé dans le temps ? (Niveaux 1 et 2)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Quelles ont été les tendances de volume de financement extérieur au secteur ? • Comment la combinaison de modalités d'aide, au niveau national et sectoriel (ABS, fonds commun, appui sous forme de projets au gouvernement ou autre type d'appui sous forme de projets) a-t-elle évolué dans le temps ? • Le nombre d'instruments d'aide différents utilisés par les bailleurs a-t-il augmenté ou diminué dans le temps ? • Le nombre de bailleurs impliqués dans le secteur a-t-il augmenté ou diminué dans le temps ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveaux d'aide au pays dans l'ensemble • Combinaison globale d'instruments d'aide, comprenant les niveaux d'ABG • Nb de bailleurs impliqués dans le pays, et nb de projets et programmes financés de l'extérieur. • Facteurs pays, tels que préoccupations de gouvernance (élections, corruption), sécurité, etc.
<p>1.3c: Comment le degré de ciblage de l'appui extérieur et son alignement sur les politiques et priorités de politique du secteur ont-ils changé dans le temps ? (Niveaux 1 et 2)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Quelles politiques et priorités de politique sectorielles le financement extérieur soutient-il ? Données sur les affectations d'aide aux sous-secteurs. • Le financement extérieur est-il apporté de manière à permettre une affectation non-ciblée à des priorités de politique au niveau national, et au niveau sectoriel ? • Le financement extérieur se concentre-t-il à tort sur un ou plusieurs domaines de politique sectorielle, et est-ce que cela risque de fausser l'affectation sectorielle de ressources ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Caractère global du ciblage ou non-ciblage de l'aide extérieure et alignement de l'aide sur les priorités de politique nationale/ DSRP
<p>1.3d: Comment le financement extérieur utilise-t-il les mécanismes nationaux de GFP, d'institutions et de fourniture de service du secteur (Niveaux 1 et 2)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Le financement extérieur au secteur est-il de mieux en mieux aligné sur le cadre institutionnel et les systèmes de fourniture de service du gouvernement ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience documentée globale d'utilisation d'aide par les systèmes gouvernementaux

Questions d'étude et critères d'évaluation	Facteurs externes suggérés, caractéristiques du contexte et mécanisme de retour d'info
<ul style="list-style-type: none"> L'aide sectorielle encourage-t-elle des mécanismes parallèles de financement et de fournitures de services incohérents avec le cadre gouvernemental ? 	<ul style="list-style-type: none"> Existence de mécanismes parallèles dans d'autres secteurs (ou absence).
1.3e: Quels types d'Assistance technique et de renforcement des capacités les partenaires au développement apportent-ils au secteur (Niveaux 1 et 2)	
<ul style="list-style-type: none"> Quels types de renforcement des capacités et d'appui technique sont-ils apportés au secteur ? Le centre d'intérêt de cet appui s'est-il déplacé de la mise en œuvre de projets, vers les politiques et systèmes de développement et de mise en œuvre gouvernementaux ? 	<ul style="list-style-type: none"> Politique et nature générale de l'AT et du renforcement des capacités des bailleurs
1.3f: Quels mécanismes existe-t-il pour le Dialogue et la conditionnalité associés au financement extérieur au secteur ? (niveaux 1 et 2)	
<ul style="list-style-type: none"> Quelle est la nature du dialogue et de la conditionnalité dans le secteur ? Comment le centre d'intérêt s'est-il déplacé des projets et programmes individuels vers les politiques et systèmes gouvernementaux ? 	<ul style="list-style-type: none"> Nature du dialogue et de la conditionnalité associés à l'ABG et ayant trait aux objectifs de DSRP/politique nationale Facteurs pays, tels que préoccupations de gouvernance (élections, corruption), sécurité, etc.
1.3g: Quels mécanismes existe-t-il pour améliorer la coordination de la fourniture de l'aide dans le secteur, et est-ce que cela a amélioré la situation ? (niveaux 1 et 2)	
<ul style="list-style-type: none"> Le secteur a-t-il développé des méthodes plus coordonnées pour la gestion de l'aide extérieure et l'interaction avec le gouvernement partenaire, par ex. accords SWAp, mécanismes conjoints de dialogue, missions, contrôle de conditionnalité, financement délégué, etc.. Dans quelle mesure sont-ils bien établis/fonctionnent-ils ? Qu'est-il fait pour réduire la fragmentation de l'aide dans le secteur ? 	<ul style="list-style-type: none"> Efforts nationaux pour améliorer l'harmonisation de la fourniture de l'aide. Existence d'accords de type SWAp dans d'autres secteurs
1.3h : Dans l'ensemble, comment la qualité de partenariat entre partenaires au développement, société civile et gouvernement bénéficiaire a-t-elle évolué ? (Niveau 2)	
<ul style="list-style-type: none"> Les modifications de la nature de l'aide extérieure (notamment les combinaisons de modalités d'aide, le dialogue, la conditionnalité, la fourniture d'AT et le soutien au renforcement des capacités) ont-elles réellement contribué à un partenariat plus efficace entre acteurs nationaux et partenaires au développement ? 	<ul style="list-style-type: none"> Environnement national de l'aide extérieure

Étape 2 : Les caractéristiques clés de l'ABS fourni (En complément du guide d'inventaire)

Questions d'étude principales, sous-questions et critères d'évaluation	Facteurs externes potentiels, caractéristiques du contexte et mécanisme de retour d'info
QP2.1: Quelles sont les caractéristiques clés de l'ABS fourni ? (Niveau 1)	
2.1a : Quels ont été les objectifs des opérations d'ABS et comment la perception de l'ABS de la part des parties prenantes a-t-elle évolué dans le temps, et est-elle restée pertinente ? Inventaire a(i)	
<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les objectifs déclarés des programmes d'ABS ? • Étaient-ils pertinents pour la situation du secteur et sont-ils susceptibles d'être pertinents à l'avenir dans le pays bénéficiaire ? • Que pensent les partenaires au développement, le gouvernement bénéficiaire et d'autres acteurs nationaux du rôle de l'ABS et quelles sont leurs attentes ? Quelles sont leurs théories/vues implicites et explicites des effets probables de l'ABS ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs DSRP • Pertinence pour les stratégies globales des partenaires au développement et leurs stratégies au niveau pays ? (y compris les stratégies d'assistance conjointe) • Perceptions de la gouvernance et de la corruption • Incitations pour l'aide sous forme de projet
2.1b: Quelle est l'ampleur de l'ABS fourni, par quels canaux a-t-il transité et est-ce qu'il a été fourni de manière prévisible ? Inventaire a(ii), b	
<ul style="list-style-type: none"> • Taille des accords d'ABS dans le temps. • Arrangements de décaissement (tranches, cadence, etc.) • Dispositions prises pour que la fourniture du financement soit prévisible : <ul style="list-style-type: none"> ○ Prévisibilité moyen terme et annuelle par rapport au budget gouvernemental ○ Prévisibilité sur l'année du calendrier de décaissement • Décaissement réel de financement par rapport à ce qui était prévu dans le temps 	<ul style="list-style-type: none"> • Importance globale de l'ABS • Situation de gouvernance et fiduciaire • Performance par rapport aux conditions
2.1c: Quels sont les arrangements de gestion financière, notamment pour le transit, le ciblage et l'additionalité de fonds d'ABS ? Inventaire a(iii), d	
<ul style="list-style-type: none"> • Chemin utilisé pour faire transiter les fonds d'ABS via le trésor public vers les institutions du secteur . • Dispositions pour le ciblage des fonds sur des programmes spécifiques du budget ? L'ABS peut-il être tracé dans le budget, ou non ? Le ciblage est-il fictif ? • Dispositions pour l'additionalité des fonds d'ABS aux allocations existantes du budget pour le secteur/les programmes faisant l'objet de l'appui ? • Quand des exigences de ciblage/additionalité existent : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourquoi ont-elles été mises en place (Par ex. pour augmenter le financement de la fourniture de service) Est-ce justifié ? ○ Étaient-elles prévues pour rester temporaires, et y a-t-il des projets pour les supprimer à l'avenir ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Préoccupations du partenaire de développement au sujet de l'équilibre des affectations de ressources au secteur • Situation fiduciaire globale • Préoccupations de redevabilité des bailleurs.
2.1d: Quelles ont été les dispositions de dialogue, conditionnalité, redevabilité, et contrôle et revue de la fourniture d'ABS, et comment ont-elles évolué ? Inventaire a(iv), c	
<ul style="list-style-type: none"> • Dispositions pour le dialogue, nature et objet de celle-ci • Dispositions pour la conditionnalité, nature et objet de celle-ci • Dispositions de redevabilité pour les programmes d'ABS, nature et objet de celle-ci, notamment les dispositions pour renforcer la redevabilité des bailleurs au gouvernement. • Dispositions de contrôle et d'évaluation, notamment la présence d'un cadre d'évaluation des performances pour 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositions de dialogue et de conditionnalité pour un ABG • Dispositions générales pour un dialogue et une redevabilité de type SWAp

Questions d'étude principales, sous-questions et critères d'évaluation	Facteurs externes potentiels, caractéristiques du contexte et mécanisme de retour d'info
guider le dialogue, la conditionnalité et la redevabilité	
2.1e: L'ABS a-t-il été lié à la fourniture d'une assistance technique et d'un renforcement des capacités, et comment ses liens ont-ils été mis en place ? Inventaire a)(v), e	
<ul style="list-style-type: none"> L'ABS est-il lié à la fourniture d'une assistance technique et un renforcement des capacités ? De quelle manière ? Décrivez la nature de l'assistance technique et du renforcement des capacités fournis en association à l'ABS. 	<ul style="list-style-type: none"> Autres initiatives de renforcement des capacités dans le secteur Liens avec un renforcement des capacités associé à de l'ABG
2.1f: De quels mécanismes dispose-t-on pour l'harmonisation des différents programmes d'ABS, et l'intégration et la coordination de l'ABS avec d'autres modalités d'aide, notamment l'ABG ? Inventaire a)(vi)	
<ul style="list-style-type: none"> Qu'a-t-il été prévu pour coordonner : <ul style="list-style-type: none"> La fourniture d'ABS le dialogue et la conditionnalité associés parmi les partenaires au développement apportant un ABS ? La fourniture d'ABS et l'aide sous forme de projet ou autre dans le secteur ? Comment la fourniture d'ABS est-elle intégrée/coordonnée avec la fourniture d'Appui budgétaire général, particulièrement en termes de dialogue, de conditionnalité et de mécanismes de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> Dispositions de coordination de l'aide au niveau sectoriel, et d'ABG en général.
2.1g: L'ABS a-t-il évolué ou été utilisé comme mécanisme de transition d'un financement par projet/commun vers un Appui budgétaire général ? Inventaire a)(vii)	
<ul style="list-style-type: none"> Les bailleurs apportant un financement par projet/commun ont-ils changé et opté pour l'ABS ? Quelle a été la justification d'un tel changement ? Les bailleurs sont-ils passés de la fourniture d'ABS à un Appui budgétaire général ? Quelle a été la justification d'un tel changement ? 	<ul style="list-style-type: none"> Combinaison de modalités d'aide dans le secteur et niveaux d'ABG. Situation de gouvernance et fiduciaire
QP2.2 : Dans quelle mesure les intrants de l'ABS ont-ils dérogé aux politiques, systèmes et processus sectoriels, et ces dérogations sont-elles provoquées par des inquiétudes propres au pays ou des exigences des sièges des bailleurs de fonds ?	
2.2a: Comment les préoccupations et les exigences des pays des bailleurs ont-elles influencé le choix, la conception et la mise en œuvre des programmes d'ABS, y compris les dérogations aux systèmes et processus des pays correspondantes ? Inventaire a)(viii)	
<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure l'état des politiques sectorielles du pays et les processus influencent-ils le choix et la conception de l'ABS ? Dans quelle mesure les préoccupations des bailleurs concernant le risque fiduciaire ont-elles influencé la conception spécifique des systèmes du pays et les dérogations associées ? Dans quelle mesure la conception a-t-elle été influencée par les programmes d'aide d'autres bailleurs ? 	<ul style="list-style-type: none"> Préoccupations des sièges des partenaires au développement.
2.2b: Comment les préoccupations et les exigences des sièges des bailleurs ont-elles influencé le choix, la conception et la mise en œuvre des programmes d'ABS, y compris les dérogations aux systèmes et processus des pays correspondantes ? Inventaire a)(viii)	
<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure le personnel des bailleurs dans le pays est-il incité par son siège à utiliser l'ABS comme instrument ? Dans quelle mesure les exigences des sièges influencent-elles la conception des accords d'ABS ? Existe-t-il des exigences particulières des sièges qui aient amené des dérogations aux systèmes du pays ? 	<ul style="list-style-type: none"> Préoccupations politiques nationales des partenaires au développement . Initiatives internationales visant à améliorer l'effectivité de l'aide.

Questions d'étude principales, sous-questions et critères d'évaluation	Facteurs externes potentiels, caractéristiques du contexte et mécanisme de retour d'info
<ul style="list-style-type: none"> • Lors de la mise en œuvre de programmes d'ABS, quelle est la relation du siège avec la mise en œuvre de l'ABS, notamment pour l'évaluation de la performance et les décisions de décaissement ? • Dans quelle mesure les exigences des sièges sont-elles incohérentes avec le fait que le personnel du pays conçoive et mette en œuvre un ABS qui soit parfaitement aligné sur les processus du secteur national et lui vienne en soutien ? • Dans quelle mesure les exigences des sièges sont-elles motivées par des exigences de redevabilité au sein des pays bailleurs ? 	
<p>QP2.3: L'ABS a-t-il eu une contribution positive sur la qualité du partenariat et la réduction des coûts de transaction entre les partenaires du développement, le gouvernement bénéficiaire et la société civile ?</p>	
<p>2.3a: De manière générale, l'ABS a-t-il contribué de manière positive à la qualité de partenariat entre partenaires au développement, le gouvernement bénéficiaire et la société civile ?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Vues générales sur la qualité et l'utilité des mécanismes de dialogue, conditionnalité et redevabilité. • Mécanismes et perceptions de redevabilité mutuelle au sein du secteur pour l'utilisation des ressources de l'aide. 	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement général du secteur. • Environnement général de fourniture d'aide extérieure
<p>2.3b: L'ABS de manière générale a-t-il apporté une contribution positive à la réduction des coûts de transaction entre partenaires au développement et gouvernement bénéficiaire ?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Perception des changements dans les coûts de transaction des modalités de dialogue, de conditionnalité et de redevabilité. • En comparaison avec les autres modalités d'aide pour la fourniture de volumes d'aide équivalents, quels facteurs ou quelles caractéristiques des programmes d'ABS ont-ils ajouté des coûts de transaction, ou les ont-ils réduits ? • Modification du nombre de projets et d'unités de mise en œuvre de projets dans le secteur avant et après le passage à l'ABS 	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement général du secteur. • Environnement général de fourniture d'aide extérieure

Étape 3 : Influence de l'ABS dans la pratique sur le secteur

Questions d'étude principales, sous-questions et critères d'évaluation	Facteurs externes potentiels, caractéristiques du contexte et mécanisme de retour d'info
QP3.1: Quelle a été l'influence de l'ABS sur la politique, la planification, la préparation de budgets, le contrôle et le processus d'évaluation du secteur, et quels sont les contraintes rencontrées et les enseignements tirés ?	
Niveau 1: Intrants d'ABS	
3,1a: Comment les intrants d'ABS soutiennent-ils et utilisent-ils les politiques sectorielles, et les processus de planification, de contrôle et d'évaluation ?	
<ul style="list-style-type: none"> • Le dialogue de politique couvre-t-il les politiques, les stratégies et les plans sectoriels et leur mise en œuvre ? • Des conditions sont-elles associées à l'ABS sur la base des politiques, stratégies et plans sectoriels et leur mise en œuvre ? Quelle est leur nature, et quel est le processus d'accord ? • Les exigences de redevabilité de l'ABS sont-ils centrés sur la mise en place de la politique ? Est-ce qu'elles s'inspirent de rapports sectoriels sur la mise en place de politiques ? • Est-ce que l'assistance technique et le renforcement des capacités contribuent au renforcement des politiques gouvernementales, et des mécanismes de contrôle de leur mise en place ? • Les intrants associés à l'ABS sont-ils apportés d'une manière qui est <i>incohérente</i> avec les politiques sectorielles nationales et les processus de politique, ou d'une manière qui les <i>affaiblit</i> ? 	<ul style="list-style-type: none"> • État initial des politiques et stratégies sectorielles • Existence de priorités de politique claires, et affectation de ressources transparente. • État des processus de reporting, de contrôle et d'évaluation
3.1b: Le financement par ABS est-il totalement intégré dans le reporting CDMT, budget et secteur du gouvernement, ou est-ce une exigence propre à l'ABS ?	
<ul style="list-style-type: none"> • Comment l'ABS se conforme-t-il aux règlements et systèmes généraux de préparation de budgets et de reporting budgétaire du gouvernement partenaire ? <ul style="list-style-type: none"> ○ Concernant les documents de CDMT/stratégie budgétaire : les décaissements d'ABS planifiés sont-ils intégrés dans les revenus nationaux et (le cas échéant) sectoriels dans les documents de CDMT/Préparation de budgets stratégique ? ○ Concernant le budget annuel : le financement par ABS figure-t-il dans la documentation pour le budget annuel ? ○ Concernant le parlement : le financement par ABS est-il pris en compte dans le budget et les crédits de revenus approuvés par le parlement ? ○ Concernant le budget et le reporting sectoriel : l'ABS est-il compris dans les rapports budgétaires et sectoriel ex post, et les processus S&E associés ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Le format des documents budgétaires permet de présenter l'ABS dans le budget des revenus. • Il existe une phase CDMT/stratégique dans le processus budgétaire • Il existe des processus de reporting budgétaire établis et/ou des processus de reporting sectoriel/ S&E à même de capturer l'ABS.
3.1c: Le financement de l'ABS a-t-il été fourni de manière à permettre qu'il soit affecté à des priorités de politique sectorielle, sans fausser l'affectation sectorielle de ressources ?	
<ul style="list-style-type: none"> • L'ABS est-il indéterministe et fourni de manière à ce que les dépenses financées par l'ABS puissent être alignées sur les priorités de politique du gouvernement ? • Est-ce que les mécanismes de ciblage et d'additionalité du financement de l'ABS facilitent l'alignement avec les priorités de politique sectorielle, ou est-ce qu'ils l'affaiblissent ? • Qu'en aurait-il été des effets de l'ABS en l'absence de ces dérogations ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Alignement des affectations de budget sectorielles aux priorités de politique sectorielles • Soutien politique pour le réalignement des affectations aux priorités de politique énoncées

Questions d'étude principales, sous-questions et critères d'évaluation	Facteurs externes potentiels, caractéristiques du contexte et mécanisme de retour d'info
3.1d: Dans la fourniture d'ABS, y a-t-il des exigences supplémentaires s'ajoutant aux systèmes et processus sectoriels normaux, ou des dérogations à ceux-ci, sont-elles justifiées, et quels problèmes se proposent-elles de combattre ?	
<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il des méthodes comportant des exigences supplémentaires s'ajoutant aux systèmes gouvernementaux de préparation de budgets et de reporting budgétaire, ou des dérogations à ceux-ci ? Par exemple, via : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des mécanismes de ciblage/additionalité qui ébranle la souveraineté des processus budgétaires nationaux ? ○ Des exigences de redevabilité spécifiques ou parallèles pour les dépenses financées par l'ABS ? • Là où des exigences supplémentaires/dérogations existent : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourquoi ont-elles été mises en place ? ○ Est-ce justifié ? • Étaient-elles prévues pour rester temporaires, et y a-t-il des projets pour les supprimer à l'avenir ? • Qu'en aurait-il été des effets de l'ABS en l'absence de ces dérogations? 	<ul style="list-style-type: none"> • État des politiques sectorielles, affectations de ressources et S&E • Environnement élargi de politique nationale et gouvernance. • Exigences des sièges des partenaires au développement .
Niveau 2: Effets immédiats	
3.1e: Le dialogue, la conditionnalité, l'AT et le renforcement des capacités sectoriels sont-ils mieux centrés sur le soutien aux processus de politique, planification et préparation de budgets sectoriels suite à l'ABS ?	
<ul style="list-style-type: none"> • Comment l'ABS a-t-il contribué à la nature du dialogue, de la conditionnalité, du contrôle et de l'évaluation de performance de la politique dans le secteur ? • De manière générale, l'assistance technique et le développement de capacité sont-ils davantage centrés sur la planification, l'affectation de ressources, et le contrôle de la politique sectorielle, du fait de l'ABS? Cela peut comprendre des études de diagnostic telles que revues des dépenses publiques ainsi que soutien direct aux processus d'amélioration de la politique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Combinaison globale de modalités d'aide, notamment l'équilibre entre modalités de projet et appuis programmatiques. • Incitations pour les acteurs du gouvernement bénéficiaire à recentrer les intrants d'ABS sur les systèmes nationaux.
3.1f: Le financement extérieur est-il plus indéterministe et mieux aligné sur les priorités de politique sectorielles du fait de la fourniture d'ABS, ou risque-t-il de fausser l'affectation de ressources sectorielle ?	
<ul style="list-style-type: none"> • Le passage à l'ABS a-t-il contribué à des augmentations dans le financement du secteur, ou a-t-il consisté en un déplacement des modalités de financement des partenaires au développement ? • L'ABS a-t-il contribué à une augmentation de la part absolue et relative de financement extérieur indéterministe au secteur, ou est-ce que le ciblage évite cela ? • Par les exigences de ciblage et/ou additionalité, l'ABS contribue-t-il à une distorsion excessive du financement sectoriel en faveur de programmes ou interventions propres au secteur ou ont-elles permis d'aligner le financement extérieur sur des priorités de politique susceptibles de bénéficier aux pauvres ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien politique pour le réalignement des affectations aux priorités de politique énoncées • Alignement des intérêts des bailleurs avec les priorités de politique
Niveau 3: Résultats	
3.1g: L'ABS a-t-il contribué à l'amélioration des politiques, plans et budgets sectoriels et à un meilleur contrôle et une meilleure évaluation de leur mise en place ?	
Dans quelle mesure l'ABS a-t-il contribué à :	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité des processus de politique

Questions d'étude principales, sous-questions et critères d'évaluation	Facteurs externes potentiels, caractéristiques du contexte et mécanisme de retour d'info
<ul style="list-style-type: none"> • des améliorations dans les politiques et stratégies sectorielles, avec des priorités clairement définies ? • des améliorations dans le processus sectoriel de préparation de budgets et d'affectation de ressources ? • des améliorations dans le reporting et le contrôle de la mise en place des politiques sectorielles ? • des conséquences négatives sur les efforts pour construire des politiques et processus sectoriels plus solides ? 	<p>nationale, planification et préparation de budgets, et réformes de ceux-ci.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Degré dans lequel le financement extérieur distrait les acteurs du secteur du processus budgétaire national
3.1h: L'ABS a-t-il contribué à ce que les dépenses publiques soient mieux alignées sur les priorités de politique du gouvernement et influencées par les résultats obtenus dans le secteur ?	
<ul style="list-style-type: none"> • L'ABS a-t-il contribué à une affectation des ressources mieux alignée sur les priorités de politique du secteur, en lien avec la mise en place de plans stratégiques sectoriels ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Appropriation politique et institutionnelle des priorités de politique sectorielles au sein du pays bénéficiaire. • Degré de contribution de ressources dans le secteur de plus en plus indéterministes à une souplesse accrue dans l'affectation des dépenses.
Enseignements tirés	
3.1i: Quels sont les enseignements que l'on peut tirer en termes de bonnes pratiques dans la fourniture d'ABS et de pratiques qui amoindrissent les effets positifs de l'ABS ?	
<ul style="list-style-type: none"> • À partir des réponses aux sous-questions et critères d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Y a-t-il eu de bonnes pratiques dans la fourniture d'ABS ? Quelle en était la nature et pourquoi ? ○ Y a-t-il des pratiques qui doivent être améliorées ou évitées ? Quelle en était la nature et pourquoi ? ○ Des procédures ou exigences supplémentaires au-delà des procédures gouvernementales normales ont-elles été associées à l'ABS et ont-elles renforcé ou affaibli l'influence positive de l'ABS ? Quelle en était la nature et pourquoi ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels enseignements peut-on tirer de l'influence de facteurs externes sur la fourniture d'ABS ?
QP3.2 Quelle a été l'influence de l'ABS sur les systèmes de marchés publics, de contrôle des dépenses, de comptabilisation et d'audit au niveau du secteur, et quelles sont les contraintes rencontrées et les enseignements tirés ?	
Niveau 1 : Intrants d'ABS	
3.2a: Comment le financement par l'ABS utilise-t-il les systèmes de marché publics, de trésor public, de comptabilité et d'audit du gouvernement ?	

Questions d'étude principales, sous-questions et critères d'évaluation	Facteurs externes potentiels, caractéristiques du contexte et mécanisme de retour d'info
<ul style="list-style-type: none"> • Comment l'ABS se conforme-t-il aux règlements et systèmes de gestion des finances publiques du gouvernement partenaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Concernant les marchés publics : les dépenses financées via l'ABS suivent-elles les procédures gouvernementales standard de marchés publics ? ○ Concernant le trésor public : le financement par ABS est-il décaissé dans les fonds d'administration principaux du gouvernement et contrôlé et géré au travers de systèmes gouvernementaux ? ○ Concernant la comptabilité : le financement par l'ABS est-il enregistré et comptabilisé dans le système de comptabilité gouvernemental, conformément au système de classification du gouvernement. ○ Concernant l'audit : l'ABS est-il audité par le système gouvernemental d'audit ? 	<ul style="list-style-type: none"> • État des systèmes de marchés publics, de trésor public, de comptabilité et d'audit. • Préoccupations fiduciaires générales des bailleurs.
3.2b: Le financement par ABS a-t-il été fourni de manière prévisible ?	
<ul style="list-style-type: none"> • Quel est l'historique de mise en place de dispositions pour apporter de la prévisibilité à l'ABS ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement des bailleurs d'adhérer à des conditions et un calendrier de décaissement. • Influence de facteurs externes hors secteur dans les décisions de décaissement.
3.2c: Est-ce que d'autres intrants d'ABS se sont concentrés sur l'amélioration des systèmes de marchés publics, de trésor public, de comptabilité et d'audit du gouvernement au niveau du secteur ?	
<ul style="list-style-type: none"> • Le dialogue et la conditionnalité sectoriels sont-ils centrés sur des interventions à même d'améliorer la gestion des finances publiques au niveau du secteur ? • Est-ce qu'un soutien sous forme d'assistance technique ou de renforcement des capacités lié à l'ABS a été fourni en renfort des fonctions de marchés publics, de gestion financière et de comptabilité ? Cela peut comprendre des études de diagnostic telles que ESDP, rapport qualité/prix et évaluation des marchés publics dans le secteur, ainsi qu'un appui à l'amélioration des systèmes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Degré de connaissances des systèmes du pays par les représentants des bailleurs • Capacité de dialogue sur la politique <i>des représentants du gouvernement bénéficiaire et incitations à le mener.</i> • Adéquation des réformes et de l'appui pilotés par le Ministère des Finances
3.1d: Dans la fourniture d'ABS, y a-t-il des exigences supplémentaires s'ajoutant aux systèmes et processus sectoriels normaux, ou des dérogations à ceux-ci, sont-elles justifiées, et quels problèmes se proposent-elles de combattre ?	
<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il des méthodes dans lesquelles il existe des exigences supplémentaires s'ajoutant aux systèmes gouvernementaux de marchés publics, de trésor public, de comptabilité et d'audit ou des dérogations à ceux-ci ? Par exemple, via : <ul style="list-style-type: none"> ○ des mécanismes de ciblage qui exigent des canaux et des comptabilités séparés pour les financements ? ○ Y a-t-il des exigences de redevabilité, de marchés publics, ou d'audit supplémentaires pour les dépenses financées par l'ABS ? • Là où des exigences supplémentaires/dérogations existent : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourquoi ont-elles été mises en place ? ○ Est-ce justifié ? • Étaient-elles prévues pour rester temporaires, et y a-t-il des projets pour les supprimer à l'avenir ? • Qu'en aurait-il été des effets de l'ABS en l'absence de ces 	<ul style="list-style-type: none"> • État des politiques sectorielles, affectations de ressources et S&E • Environnement élargi de politique nationale et gouvernance. • Exigences des sièges des partenaires au développement.

Questions d'étude principales, sous-questions et critères d'évaluation	Facteurs externes potentiels, caractéristiques du contexte et mécanisme de retour d'info
déroations ?	
Niveau 2 : Effets immédiats	
3.2e: Est-ce que l'ABS a permis d'élever le niveau et la part globale de financement extérieur utilisant les systèmes de marchés publics, de trésor public, de comptabilité et d'audit du gouvernement ?	
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure est-ce que l'appui budgétaire a contribué à l'augmentation et la part de financement extérieur au secteur utilisant le processus budgétaire gouvernemental ? (CDMT; budget; parlement; marchés publics; trésor public; comptabilité; reporting; audit.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Part et taille des autres modalités d'aide et proportion d'utilisation des systèmes gouvernementaux.
QP3.2f: Est-ce que l'ABS a permis de contribuer à davantage de prévisibilité des financements externes de manière globale ?	
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure est-ce que les flux d'aide vers le secteur sont-ils devenus plus prévisibles, et quel a été l'apport de l'ABS ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de financement provenant d'instruments non-ABS et leur prévisibilité
Niveau 3: Résultats	
3.2g: Est-ce que l'ABS a contribué à l'amélioration des marchés publics, du contrôle des dépenses, de la comptabilité, et de l'audit au niveau sectoriel ?	
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure est-ce que l'évolution vers un pouvoir discrétionnaire accru du Gouvernement sur l'allocation de son budget et l'utilisation des systèmes gouvernementaux, auxquelles l'ABS a contribué, ont conduit à des améliorations dans la gestion financière sectorielle en termes de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Processus pour les marchés publics, les dépenses, la comptabilité et les audits • Comment le dialogue, l'AT et le renforcement des capacités associés à l'ABS ont-ils contribué à ces améliorations ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Influence des réformes au niveau central des marchés publics, du contrôle des dépenses, de la comptabilité et de l'audit.
3.2h: L'ABS a-t-il contribué à une exécution de budget plus prévisible et plus fiable, et à une amélioration de l'efficacité opérationnelle au niveau sectoriel ?	
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure est-ce que l'évolution vers un pouvoir discrétionnaire accru du Gouvernement sur l'allocation de son budget et l'utilisation des systèmes gouvernementaux, auxquelles l'ABS a contribué, ont conduit à des améliorations dans la gestion financière sectorielle en termes de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Fiabilité des budgets sectoriels comme guide des dépenses sectorielles ○ Amélioration du rapport qualité-prix/efficacité opérationnelle des dépenses sectorielles • Comment le dialogue, l'AT et le renforcement des capacités associés à l'ABS ont-ils contribué à ces améliorations ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiabilité globale du budget national, notamment projections globales de revenus et réaffectations budgétaires. • Engagement politique pour des affectations budgétaires et contrôles stricts. • Corruption
Principaux enseignements	
3.2i: Quels sont les enseignements que l'on peut tirer en termes de bonnes pratiques dans la fourniture d'ABS et de pratiques qui amoindrissent les effets positifs de l'ABS ?	
<ul style="list-style-type: none"> • À partir des réponses aux sous-questions et critères d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Y a-t-il eu de bonnes pratiques dans la fourniture d'ABS ? Quelle en était la nature et pourquoi ? ○ Y a-t-il des pratiques qui doivent être améliorées ou évitées ? Quelle en était la nature et pourquoi 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels enseignements peut-on tirer de l'influence de facteurs externes sur la fourniture d'ABS ?

Questions d'étude principales, sous-questions et critères d'évaluation	Facteurs externes potentiels, caractéristiques du contexte et mécanisme de retour d'info
<p>?</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Des procédures ou exigences supplémentaires au-delà des procédures gouvernementales normales ont-elles été associées à l'ABS et ont-elles renforcé ou affaibli l'influence positive de l'ABS ? Quelle en était la nature et pourquoi ? 	
<p>QP3.3 Quelle a été l'influence de l'ABS sur les institutions du secteur, leur capacité et leurs systèmes de fourniture de service, et quels sont les contraintes rencontrées et les enseignements tirés ?</p>	
<p>Niveau 1 : Intrants</p>	
<p>3.3a: Le financement par ABS a-t-il été fourni de manière à utiliser les systèmes et institutions gouvernementaux dédiés à la fourniture de service ?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Les fonds d'ABS transitent-ils par les mécanismes traditionnels de financement des institutions gouvernementales de fourniture de service ? <ul style="list-style-type: none"> ○ Le financement est-il acheminé vers les institutions responsables de la fourniture de service, et géré par celles-ci, ou prend-on d'autres dispositions par rapport aux institutions ? Par ex. en faisant appel aux gouvernements locaux pour fournir des services ○ Utilise-t-on les canaux traditionnels de fourniture de service (Par ex. le système de transfert du gouvernement local), ou a-t-on créé des canaux séparés pour cela ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de canaux et systèmes gouvernementaux traditionnels clairs de fourniture de service par lesquels les fonds peuvent transiter. • Degré de décentralisation de la fourniture de service.
<p>3 3b: Est-ce que le financement par ABS respecte les orientations et les normes du gouvernement pour la mise en place de services ?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Comment l'ABS se conforme-t-il au rôle global des institutions et des systèmes du gouvernement partenaire pour la fourniture de service ? <ul style="list-style-type: none"> ○ Les activités et services financés par l'ABS sont-ils gouvernés par les orientations pour la fourniture de service et normes associées ? Sont-ils réalisés par les institutions nationales appropriées ? ○ Les fonctionnaires et/ou personnels chargés de la fourniture de service (permanents ou à durée déterminée) sont-ils encadrés conformément aux orientations de service public des gouvernements ? 	<ul style="list-style-type: none"> • État des systèmes et lignes directrices en terme de fourniture de service, et capacité des institutions. • Degré de décentralisation de la fourniture de service.
<p>3.3c: Comment d'autres intrants d'ABS soutiennent-ils le renforcement des systèmes de fourniture de service et le renforcement des capacités institutionnelles du gouvernement ?</p>	

Questions d'étude principales, sous-questions et critères d'évaluation	Facteurs externes potentiels, caractéristiques du contexte et mécanisme de retour d'info
<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que l'assistance technique et le renforcement des capacités liés à l'ABS aident au développement et au renforcement des systèmes de fourniture de service, et des normes et orientations associées ? • Est-ce que le dialogue et la conditionnalité se concentrent également sur le renforcement des institutions et systèmes nationaux de fourniture de service ? • Est-ce que l'assistance technique et le renforcement des capacités liés à l'ABS aident au renforcement des institutions chargés de la fourniture de service ? <ul style="list-style-type: none"> ○ Une telle assistance est-elle dimensionnée en fonction des besoins et de la nature des institutions nationales et systèmes de fourniture de service ? • Est-ce que le dialogue et la conditionnalité se concentrent également sur le renforcement des institutions et systèmes nationaux de fourniture de service ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétences du personnel du partenaire au développement, et niveau de compréhension des systèmes et de la capacité de fourniture de service
<p>3.3d: Lors de la provision d'ABS, y a-t-il des exigences supplémentaires s'ajoutant aux systèmes et processus sectoriels normaux, ou des dérogations à ceux-ci, sont-elles justifiées, et quels problèmes se proposent-elles de combattre ?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il des méthodes dans lesquelles il existe des exigences supplémentaires s'ajoutant aux canaux gouvernementaux de financement de la fourniture de service ? Par exemple, via : <ul style="list-style-type: none"> ○ des mécanismes de ciblage qui exigent des canaux et des comptabilités séparés pour les financements ? ○ Existe-t-il des exigences spécifiques de redevabilité financière pour les dépenses financées par l'ABS ? • Y a-t-il des méthodes dans lesquelles il existe des dérogations propres aux orientations du gouvernement pour la fourniture de services et les services publics associés à l'ABS ? Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ Par la publication d'orientations, de normes ou de conditions séparées pour les besoins du financement par ABS • Par des méthodes d'emploi de personnel qui ne sont pas cohérentes avec les orientations de service public. • Là où des exigences supplémentaires/dérogations existent : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourquoi ont-elles été mises en place ? ○ Est-ce justifié ? • Étaient-elles prévues pour rester temporaires, et y a-t-il des projets pour les supprimer à l'avenir ? • Qu'en aurait-il été des effets de l'ABS en l'absence de ces dérogations ? 	<ul style="list-style-type: none"> • État des politiques sectorielles, allocations de ressources et S&E • Environnement élargi de politique nationale et gouvernance. • Exigences des sièges des partenaires au développement .
<p>Niveau 2 : Effets immédiats de l'ABS</p>	
<p>3.3e : L'ABS a-t-il contribué à ce que le dialogue, la conditionnalité, l'assistance technique et le renforcement des capacités soient mieux alignés sur le renforcement des systèmes de fourniture de service et la capacité institutionnelle du gouvernement ?</p>	

Questions d'étude principales, sous-questions et critères d'évaluation	Facteurs externes potentiels, caractéristiques du contexte et mécanisme de retour d'info
<ul style="list-style-type: none"> De manière globale, l'assistance technique et le renforcement des capacités sont-ils mieux orientés vers le renforcement des systèmes et institutions de fourniture de service du fait de l'ABS ? De manière globale, est-ce que le dialogue et la conditionnalité se concentrent davantage sur le renforcement des systèmes et institutions de fourniture de service du fait de l'ABS ? 	<ul style="list-style-type: none"> Incitations du partenaire au développement pour que le personnel se concentre sur le renforcement des systèmes nationaux Capacité de dialogue des représentants du gouvernement bénéficiaire sur les problèmes systémiques et incitations à mener ce dialogue.
3.3f: L'ABS a-t-il contribué à ce qu'une plus grande quantité et une plus large part de financement extérieur fassent appel aux systèmes, orientations et institutions de fourniture de service du gouvernement ?	
<ul style="list-style-type: none"> De manière globale, le financement extérieur au secteur est-il mieux aligné sur le rôle des institutions et systèmes de fourniture de service du gouvernement partenaire du fait de l'existence de programmes d'ABS ? Est-ce qu'un volume et une part de financement extérieur plus important transitent par les institutions chargées de la fourniture de service, et sont gérés par celles-ci, en faisant appel aux systèmes gouvernementaux habituels ? Existe-t-il un ensemble de mécanismes parallèles de financement de la fourniture de service ? Suite à la fourniture d'ABS, est-ce qu'un volume et une part plus importants d'activités et de services financés par l'aide extérieure sont : <ul style="list-style-type: none"> gouvernés par des orientations et des normes de fourniture de services gouvernementaux ? gérés par des fonctionnaires et/ou du personnel chargés de la fourniture de service (permanents ou à durée déterminée) conformément aux propres orientations de service public des gouvernements ? 	<ul style="list-style-type: none"> Combinaison d'instruments d'aide des bailleurs et de canaux de financement utilisés par ceux-ci. Degré de contrôle des institutions sectorielles sur les aspects de ressources humaines dans le secteur.
Niveau 3: Résultats	
3.3g: Est-ce que l'ABS a contribué à augmenter le flux de financement transitant par les canaux habituels de financement de la fourniture de service et des institutions ?	
<ul style="list-style-type: none"> Du fait de la fourniture d'ABS, est-ce que davantage de financement transite par les canaux habituels du gouvernement à destination des institutions aptes à fournir un service ? 	<ul style="list-style-type: none"> Modifications globales dans la taille des budgets et souplesse dans l'allocation de davantage de financements à la fourniture de service. Soutien politique à l'augmentation des financements de la fourniture de service.
3.3h: Est-ce que l'ABS a contribué à renforcer les systèmes et institutions de fourniture de service ?	
<ul style="list-style-type: none"> Suite à la fourniture d'ABS, les systèmes de fourniture de service et orientations associées sont-ils renforcés et mieux définis ? La capacité des institutions et les ressources humaines engagées pour la fourniture de service sont-elles plus fortes suite au passage à l'ABS ? 	<ul style="list-style-type: none"> Politiques de service public fortes Politiques de décentralisation Les projets financés par les bailleurs peuvent capter de la capacité en ressources humaines au détriment des institutions gouvernementales
Principaux enseignements	
3.3i: Quels sont les enseignements que l'on peut tirer en termes de bonnes pratiques dans la fourniture d'ABS et de pratiques qui amoindrissent les effets positifs de l'ABS ?	

Questions d'étude principales, sous-questions et critères d'évaluation	Facteurs externes potentiels, caractéristiques du contexte et mécanisme de retour d'info
<ul style="list-style-type: none"> • À partir des réponses aux sous-questions et critères d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Y a-t-il eu de bonnes pratiques dans la fourniture d'ABS ? Quelle en était la nature et pourquoi ? ○ Y a-t-il des pratiques qui doivent être améliorées ou évitées ? Quelle en était la nature et pourquoi ? ○ Des procédures ou exigences supplémentaires au-delà des procédures gouvernementales normales ont-elles été associées à l'ABS et ont-elles renforcé ou affaibli l'influence positive de l'ABS ? Quelle en était la nature et pourquoi ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels enseignements peut-on tirer de l'influence de facteurs externes sur la fourniture d'ABS ?
<p>PQ3.4 : Quelle a été l'influence de l'ABS sur l'appropriation nationale, les aspects d'incitation et la redevabilité dans le secteur, et quels sont les contraintes rencontrées et les enseignements tirés ?</p>	
<p>Niveau 1: Intrants</p>	
<p>3.4a: Comment les intrants d'ABS renforcent-ils l'appropriation des politiques de la part des décideurs, des responsables de la mise en oeuvre, et des bénéficiaires nationaux de services et les renforcent les incitations à la mise en oeuvre de ces politiques ?</p>	
<p>Dans la fourniture d'intrants d'ABS, quels efforts sont entrepris pour s'assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l'appropriation nationale des politiques et orientations développées ? • que des incitations plus fortes pour la mise en oeuvre de politiques et orientations sectorielles sont encouragées ? 	<ul style="list-style-type: none"> • les partenaires que développement et les parties prenantes ont des priorités de politique cohérentes. • la mise en oeuvre des politiques développées est dans l'intérêt des parties prenantes nationales
<p>3.4b: Comment les intrants d'ABS renforcent-ils la redevabilité nationale et évitent-ils la création d'exigences de redevabilité parallèles ?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Comment la conception de l'ABS fait-elle appel aux mécanismes de redevabilité nationaux, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le parlement tenant les ministères du secteur redevables de la mise en oeuvre des politiques et services sectoriels/ Collectivités locales tenant leurs administrations locales redevables de la fourniture de services ○ Le Ministère des Finances tenant les institutions dépendantes dans le secteur redevables des fonds qu'elles ont dépensés et les résultats de ces dépenses dans le contexte du processus budgétaire. ○ Ministères du secteur tenant les collectivités locales et les prestataires de services redevables de leur performance. ○ Citoyens tenant les prestataires de services redevables de la fourniture des services • Y a-t-il des exigences de redevabilité pour l'ABS risquant de distraire les acteurs des mécanismes nationaux de redevabilité ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Des processus nationaux de redevabilité sont en vigueur et il y a un potentiel pour les rendre fonctionnels • Ces processus ont le potentiel pour répondre aux besoins de redevabilité des bailleurs.
<p>3.4c: Dans la fourniture d'ABS, y a-t-il des exigences supplémentaires s'ajoutant aux systèmes et processus sectoriels normaux, ou des dérogations à ceux-ci, sont-elles justifiées, et quels problèmes se proposent-elles de combattre ?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les exigences supplémentaires/dérogations aux exigences nationales de redevabilité existantes ? • Là où des exigences supplémentaires/dérogations existent : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourquoi ont-elles été mises en place ? 	<ul style="list-style-type: none"> • État des politiques sectorielles, affectations de ressources et S&E • Environnement élargi de politique nationale et gouvernance. • Exigences des sièges des

Questions d'étude principales, sous-questions et critères d'évaluation	Facteurs externes potentiels, caractéristiques du contexte et mécanisme de retour d'info
<ul style="list-style-type: none"> ○ Est-ce justifié ? • Étaient-elles prévues pour rester temporaires, et y a-t-il des projets pour les supprimer à l'avenir ? • Qu'en aurait-il été des effets de l'ABS en l'absence de ces dérogations? 	<p>partenaires au développement.</p>
Niveau 2: Effets immédiats	
3.4d: Comment l'ABS a-t-il contribué à l'influence de l'aide extérieure sur le renforcement de l'appropriation des politiques de la part des décideurs, des spécialistes de la mise en oeuvre, et des bénéficiaires nationaux de services et les incitations à la mise en oeuvre ?	
<p>Comment l'ABS a-t-il contribué à l'influence de l'aide extérieure sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'appropriation nationale des politiques et orientations développées ? • le fait que des incitations plus fortes pour la mise en oeuvre de politiques et orientations sectorielles soient encouragées ? 	<ul style="list-style-type: none"> • l'alignement d'autres instruments d'aide sur les politiques sectorielles. • le sujet du dialogue. • le fait que les partenaires au développement et les parties prenantes aient des priorités de politique cohérentes.
3.4e: Comment l'ABS a-t-il contribué à l'influence de l'aide extérieure sur le renforcement de la redevabilité nationale et la prévention de la création d'exigences de redevabilité parallèles ?	
<ul style="list-style-type: none"> • Comment l'ABS a-t-il contribué à l'influence de l'aide extérieure sur les mécanismes de redevabilité nationaux, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le parlement tenant les ministères du secteur redevables de la mise en oeuvre des politiques et services sectoriels/ Collectivités locales tenant leurs administrations locales redevables de la fourniture de services ○ Le Ministère des Finances tenant les institutions dépensant dans le secteur redevables des fonds qu'elles ont dépensés et les résultats de ces dépenses dans le contexte du processus budgétaire. ○ Ministères du secteur tenant les collectivités locales et les prestataires de services redevables de leur performance. ○ Citoyens tenant les prestataires de services redevables de la fourniture des services <p>Y a-t-il des exigences de redevabilité pour l'ABS risquant de distraire les acteurs des mécanismes nationaux de redevabilité ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • D'autres instruments d'aide ne contrecarrent pas les incitations faites aux institutions nationales pour mettre en oeuvre la politique. • Des processus nationaux ont le potentiel pour répondre aux besoins de redevabilité des bailleurs. • La mise en oeuvre des politiques développées et la fourniture des services sont dans l'intérêt des parties prenantes nationales.
Niveau 3 : Résultats	
3.4f: Est-ce que l'ABS a influencé l'appropriation nationale, la capacité, les incitations et la redevabilité dans le secteur ?	
<ul style="list-style-type: none"> • Comment l'ABS a-t-il influencé la redevabilité nationale pour la mise en oeuvre des politiques et services sectoriels en termes de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le Parlement tenant les Ministères du secteur redevables de la mise en oeuvre des politiques et services sectoriels/ Collectivités locales tenant leurs administrations locales redevables de la fourniture de services ○ Le Ministère des Finances tenant les institutions dépensières dans le secteur redevables des fonds qu'elles ont dépensés et des résultats de ces dépenses dans le contexte du processus budgétaire. ○ Ministères du secteur tenant les prestataires de services sectoriels redevables de leur performance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les institutions et prestataires de services nationaux ont les ressources et la capacité pour fournir des services et atteindre les objectifs de politique. • La mise en oeuvre des politiques développées et la fourniture des services sont dans l'intérêt des parties prenantes nationales.

Questions d'étude principales, sous-questions et critères d'évaluation	Facteurs externes potentiels, caractéristiques du contexte et mécanisme de retour d'info
<ul style="list-style-type: none"> ○ Citoyens tenant les prestataires de services redevables de la fourniture des services • L'appropriation des politiques et stratégies sectorielles par le Parlement, le conseil des ministres, dans les ministères du secteur, chez les prestataires de services, dans la société civile est-elle plus grande suite au passage à l'ABS ? Est-ce que cela a créé une demande plus forte de performance de la part des responsables de la mise en œuvre, et un sens de la responsabilité chez ces derniers ? • Y a-t-il des incitations plus fortes mises en place pour que les responsables de la mise en œuvre atteignent les objectifs de la politique et fournissent un service suite au passage à l'ABS ? • Y a-t-il des dérogations aux exigences de redevabilité nationales causées par l'ABS qui ont affaibli la redevabilité nationale ? Par exemple provenant : <ul style="list-style-type: none"> ○ d'exigences de redevabilité des programmes d'ABS ○ de l'attention portée à la redevabilité des bailleurs résultant du dialogue, au détriment des demandes nationales de redevabilité. ○ Qu'en aurait-il été des effets de l'ABS en l'absence de ces dérogations ? 	
Principaux enseignements	
3.4g: Quels sont les enseignements que l'on peut tirer en termes de bonnes pratiques dans la fourniture d'ABS et de pratiques qui amoindrissent les effets positifs de l'ABS ?	
<ul style="list-style-type: none"> • À partir des réponses aux sous-questions et critères d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Y a-t-il eu de bonnes pratiques dans la fourniture d'ABS ? Quelle en était la nature et pourquoi ? ○ Y a-t-il des pratiques qui doivent être améliorées ou évitées ? Quelle en était la nature et pourquoi ? ○ Des procédures ou exigences supplémentaires au-delà des procédures gouvernementales normales ont-elles été associées à l'ABS et ont-elles renforcé ou affaibli l'influence positive de l'ABS ? Quelle en était la nature et pourquoi ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels enseignements peut-on tirer de l'influence de facteurs externes sur la fourniture d'ABS ?

Étape 4 : L'efficacité de l'ABS et les conditions de son succès

Questions d'étude principales, sous-questions et critères d'évaluation de l'apport de l'ABS	Autres facteurs importants influençant les résultats et effets à long terme
QP4.1: Quelles sont les principales contributions de l'ABS à l'amélioration des processus de développement de politiques sectorielles, de la gestion des finances publiques, des institutions sectorielles, des systèmes de prestation de services et de la redevabilité; et quelles ont été les conditions de réussite?	
<ul style="list-style-type: none"> • De manière globale, quelles sont les améliorations principales des processus sectoriels (c'est à dire des résultats identifiés à l'étape 2) auxquelles l'ABS a contribué ? • En particulier, de quelle manière l'ABS a-t-il contribué à : <ul style="list-style-type: none"> ○ améliorer les informations concernant l'atteinte de résultats en matière de fourniture de service dans le secteur et les orientations tendant vers ceux-ci. ○ améliorer l'orientation de la prise de décisions et de l'affectation des ressources vers la fourniture de service 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels ont été les facteurs majeurs (internes et externes au secteur) et les caractéristiques contextuelles qui ont contribué aux résultats sectoriels ? • Comment ces facteurs et caractéristiques interagissent-ils avec l'ABS ? Lesquels ont-ils facilité/restreint les effets de l'ABS ?
QP4.2: Les améliorations des systèmes et processus sectoriels auxquelles l'ABS a contribué ont-elles eu une influence positive sur les effets de la fourniture de services dans le secteur, et sont-elles susceptibles d'en avoir à l'avenir?	
<ul style="list-style-type: none"> • Toutes choses étant égales par ailleurs, et sur la base des connaissances acquises en pratique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Est-ce que les améliorations mentionnées en SQ4.1 ont contribué à des améliorations dans la performance du secteur et les effets sectoriels à long terme (identifiés à l'étape 1). ○ Cela va-t-il être le cas à l'avenir ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels ont été les facteurs majeurs (internes et externes au secteur) et les caractéristiques contextuelles qui ont contribué aux résultats sectoriels ? • Comment ces facteurs et caractéristiques interagissent-ils avec l'ABS ? Lesquels ont-ils facilité /restreint les effets de l'ABS ?

N. B. Bien que les questions de l'étape 4 ci-dessus soient brèves, elles représentent une partie essentielle de chaque étude de cas sectorielle. Cela permettra d'identifier les principaux résultats de l'ABS. Veuillez vous reporter à vos réponses aux étapes précédentes, particulièrement aux étapes 1 et 3, afin de rassembler des preuves de la manière dont l'ABS a contribué à l'amélioration des effets sectoriels à long terme (ou pas).

Annexe 2 : Guide de l'inventaire de l'Appui budgétaire sectoriel

a) Détails des intrants par type d'ABS

Les consultants d'étude identifieront tout type/famille/approche individuel d'ABS dans le secteur, ainsi que les instruments ne répondant pas à la définition de l'ABS mais qui présentent beaucoup des caractéristiques de l'ABS. On peut les distinguer en fonction de facteurs tels que :

- Emplacement différent dans l'ensemble des différents types d'ABS (niveau de ciblage ; sujet de dialogue et conditions) et/ou
- Y a-t-il eu des caractéristiques distinctes sur différentes périodes ?

Les différents types de famille d'ABS deviendront évidents pendant la collecte documentaire/les visites d'étude. Il revient donc aux auteurs de l'étude de cas d'identifier ces types qui devront être placés sur le diagramme ci-dessous. Quand un instrument d'ABS est situé hors de la latitude d'ABS, il devra être surligné en rouge sur le diagramme.

Niveau de ciblage pour l'utilisation des fonds	Pouvoir discrétionnaire complet du Gouvernement				• 3			
			• 2					
	Ciblage précis	• 1						
		Propre à un projet/programme			Politiques et systèmes sectoriels généraux			
		Sujet du dialogue et conditions de la politique et du système						

Le consultant remplira ensuite la description détaillée des intrants pour chaque type de programme d'aide dans le tableau ci-dessous. Le nombre de colonnes du tableau variera en fonction du nombre de types identifiés.

Intrant d'ABS	ABS Type 1	ABS Type 2	Non-ABS Type 1
(i) Programmes d'ABS et leurs objectifs			
Programmes inclus (indiquer bailleur et dates)			
Quels étaient les objectifs des opérations d'ABS et comment ont-ils évolué dans le temps ?			
(ii) Niveau de financement et dispositions de prévisibilité			
Tendances dans la dimension des accords d'ABS dans le temps. (faire la relation avec la partie c de l'inventaire)			
Mécanisme et calendrier de communication des montants pour l'exercice suivant et le moyen terme, et leur fiabilité dans la pratique. (faire la relation avec la partie c de l'inventaire)			
Nombre et calendrier des tranches au sein de l'exercice et leur prévisibilité dans la			

Intrant d'ABS	ABS Type 1	ABS Type 2	Non-ABS Type 1
pratique.			
(iii) Canaux de ciblage, additionalité et décaissement			
Degré de ciblage de l'ABS (c'est à dire emplacement sur l'axe des y du spectre de l'ABS)			
Cheminement des financements vers le trésor public et ensuite vers les institutions sectorielles (décrivez par un diagramme dans le chapitre b de l'inventaire)			
Exigences d'additionalité des fonds aux budgets/programmes sectoriels au sein du secteur, le cas échéant.			
Dispositions spécifiques pour le ciblage des fonds sur des programmes spécifiques dans le budget, et pendant l'exécution du budget.			
(iv) Conditionnalité et dialogue			
Sujet général du dialogue et conditionnalité (emplacement sur l'axe des x sur du spectre de l'ABS)			
Nature du PE/accord sous-jacent (cela peut être propre à l'accord ou commun)			
Nature et types de conditions relatives au secteur			
Conditions hors secteur			
Nature des indicateurs de performance suivis, et source des indicateurs de performance			
Exigences de redevabilité des programmes d'ABS			
Existence de tout cadre d'évaluation de performance ou équivalent, et description de sa structure et contenu.			
Processus de revue de l'adhésion aux conditions			
Lien des conditions au déclenchement de la libération des fonds			
Mécanismes/fora de dialogue concernant l'ABS			
(v) Liens avec l'AT et le renforcement des capacités			
Sujet général de l'AT/du renforcement des capacités lié à l'ABS	•	•	•
La fourniture d'une Assistance technique et de renforcement des capacités fait-elle partie intégrante du programme d'ABS ? Si oui, décrivez.	•	•	•
La fourniture d'une Assistance technique / de renforcement des capacités dans d'autres programmes/fournie par d'autres bailleurs est-elle liée de manière explicite à la fourniture d'ABS ?	•	•	•
Des conditions d'AT/ renforcement des capacités ont-elles été intégrées au programme d'ABS ? Si oui, décrivez.	•	•	•
(vi) Coordination avec d'autres programmes d'ABS et d'autres			

Intrant d'ABS	ABS Type 1	ABS Type 2	Non-ABS Type 1
modalités d'aide <i>Par ex. calendrier commun, missions communes, jeu d'indicateurs commun, partage des fonds, coopération déléguée ou partenariat silencieux, diagnostic et revue de performance communs</i>			
Qu'a-t-il été prévu pour coordonner la fourniture d'ABS et le dialogue et la conditionnalité associés parmi les partenaires au développement apportant un ABS ?	•	•	•
Qu'a-t-il été prévu pour coordonner la fourniture d'intrants d'ABS avec l'ABG ?	•	•	•
Qu'a-t-il été prévu pour coordonner la fourniture d'ABS avec l'aide sous forme de projet, ou autre, au secteur ?	•	•	•
(vii) L'ABS comme mécanisme de transition			
Les bailleurs apportant un financement par projet/commun ont-ils changé et opté pour l'ABS ? Quelle a été la justification d'un tel changement ?	•	•	•
Les bailleurs sont-ils passés de la fourniture d'ABS à un Appui budgétaire général ? Quelle a été la justification d'un tel changement ?	•	•	•
(viii) Influence de la situation du pays et des exigences des sièges des bailleurs sur la conception des instruments d'ABS	•	•	•
Degré d'influence de la situation du pays sur la conception de l'ABS	•	•	•
Degré d'influence des exigences des sièges des bailleurs sur la conception de l'ABS	•	•	•

b) Contributions financières par rapport au budget dans le temps (m\$US)

Le tableau ci-dessous présente les décaissements d'ABS par rapport au montant budgété dans le budget national et le total de l'engagement figurant dans l'accord de BS. Ces données seront collectées dans les documents budgétaires du pays, les accords de programme d'ABS

Nom du programme	Bailleur	Date de démarrage	Prêt/don	Type ⁸	Total pour l'accord	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007

c) Détails des conditions relatives à l'Appui budgétaire sectoriel dans le temps

Dans ce tableau, les auteurs d'étude de cas présenteront les conditions spécifiques (par ex. : action de politique, cibles de performance) associées à l'accord d'ABS chaque année, réparties sur quatre thèmes dans le cadre d'évaluation. Cette information devra provenir d'Aides Memoire, de documents de programme et d'autres sources pertinentes.

Calendrier	Politique, planification et préparation de budgets	Marchés publics, dépenses, comptabilité et audit	Institutions, systèmes de fourniture de services, et capacité	Redevabilité	Gestion du risque fiduciaire et autres conditions
1999					
2000					
2001					
2002					
2003					
etc					

d) Détails de l'AT et de l'appui au renforcement des capacités liés à la fourniture de l'Appui budgétaire sectoriel

Dans ce tableau, les auteurs d'étude de cas présenteront tout AT et appui au renforcement des capacités liées à la fourniture d'ABS, réparties sur les quatre thèmes du cadre d'évaluation.

Calendrier	Politique, planification et préparation de budgets	Marchés publics, dépenses, comptabilité et audit	Institutions, systèmes de fourniture de services, et capacité	Redevabilité	Autre

⁸ Référence doit être faite aux types identifiés dans la partie a)

e) Diagramme de flux de financement d'ABS

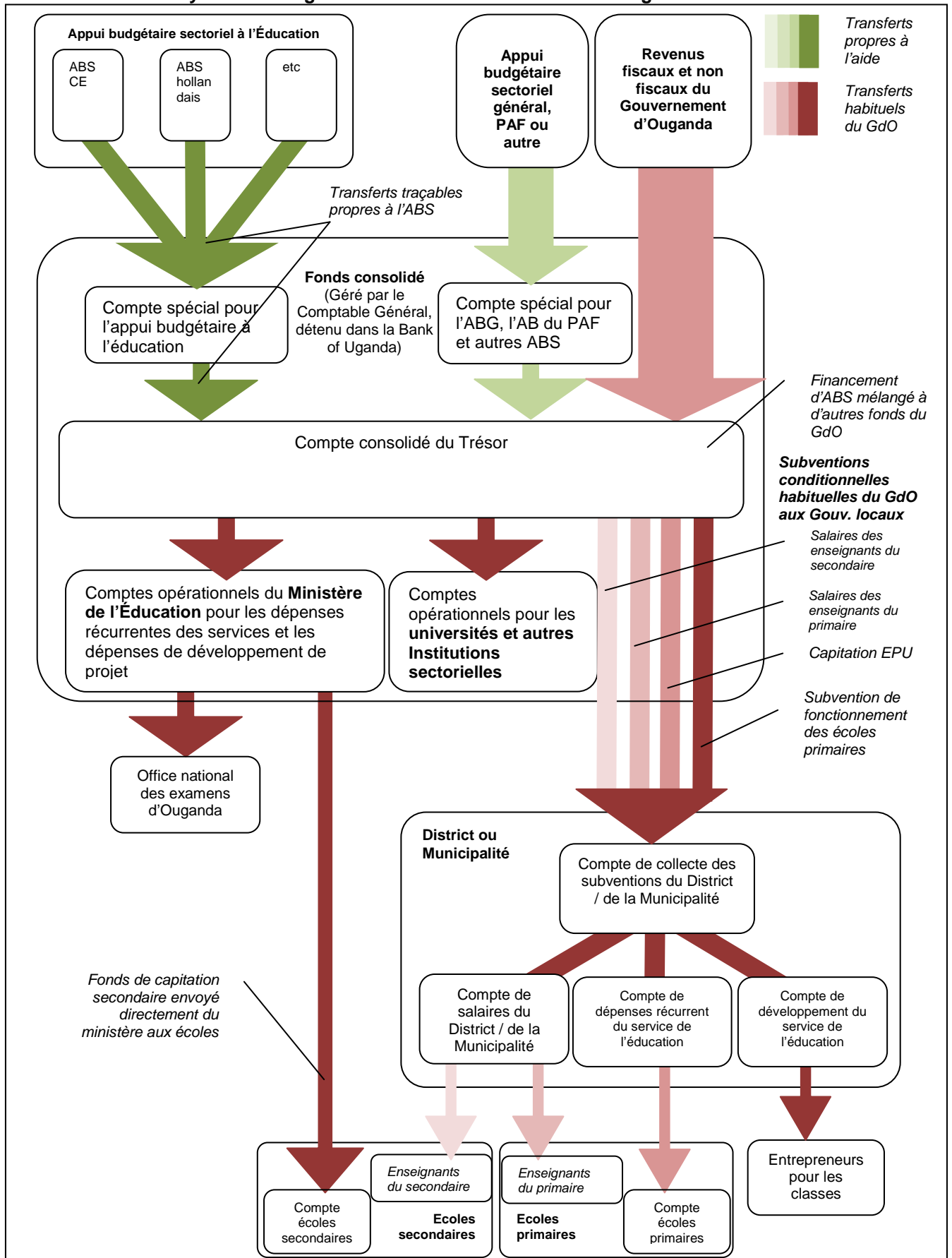
Les auteurs de l'étude construiront un diagramme des flux de financement d'ABS via les systèmes gouvernementaux. Celui-ci indiquera à la fois l'ABS et les autres aides utilisant le canal 1 et le financement budgétaire habituel.

Le canal 1 est la voie normale utilisée pour les dépenses financées par le gouvernement. L'aide du canal 1 est décaissée en faveur du ministère des Finances du gouvernement (ou "Trésor public"), d'où il est transféré, via des procédures gouvernementales normales, aux ministères, services ou agences (MSA) responsables de l'exécution du budget.

Source : Mokoro (2008)

Un exemple d'ABS à l'éducation en Ouganda figure au verso.

Figure 6 : Exemple de diagramme des flux de financement de l'ABS dans le contexte des systèmes budgétaires nationaux – Éducation en Ouganda



Annexe 2b – Approche des Études de cas pays

Activités et résultats d'auteurs principaux d'étude de cas

Ce tableau présente les activités et les résultats de l'auteur principal de l'étude de cas. Il y a 24,5 jours au total saisis pour chacun. Les affectations de temps données dans le tableau ci-dessous ne sont qu'indicatives. La répartition du temps passé par l'auteur va évidemment dépendre de l'étape concernée. Les auteurs d'étude de cas jugeront du temps disponible à affecter aux différentes activités.

	Activité	Résultats	Jours
1. Atelier de démarrage (Phase de démarrage)			
1.1	Participation à l'atelier de démarrage	- Bonne maîtrise de la méthodologie d'étude	1
2. Préparation (Phase de revue du processus)			
2.1	Prise de contact avec les membres du GRP par courriel, pour (i) établir des contacts; (ii) obtenir le cas échéant des suggestions pour les chercheurs dans le pays; (iii) décider comment le calendrier des réunions sera géré	<ul style="list-style-type: none"> - Chercheur(s) local(aux) recruté(s) - Documentation de fond collectée et lue - Lien établi avec le GRP, dates clés et réunions prévues - Programme d'entretiens en cours de création - Compilation d'inventaire en cours - Première version préliminaire de l'étude de cas déjà en cours 	5
2.2	Identification de chercheurs locaux et confirmation de disponibilité		
2.3	Lecture du rapport de démarrage, notamment la méthodologie définitive et la revue documentaire		
2.4	Recherche documentaire pour assembler les informations disponibles sur le pays et le secteur étudié sur internet, à partir de l'expérience personnelle, de contacts, etc. (Cf. liste de documentation)		
2.5	Demande d'informations supplémentaires non disponibles en ligne au GRP (cf liste de documentation)		
2.6	Lecture de documents en préparation de la visite		
2.7	Début de compilation de l'inventaire, réponses aux questions d'étude et version préliminaire de certains chapitres du rapport qui peuvent être écrits sur la base de documentation secondaire et de connaissances personnelles (NB utilisez les modèles fournis)		
2.8	Discussion de pré-visite de terrain avec le chef de projet sur le progrès réalisé dans la phase de préparation et les planifications de la phase de travail de terrain		
3. Travail de terrain (Phase de processus de revue)			
3.1	Réunion de lancement avec le GRP au début du travail sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> - Débriefing avec le GRP réalisé - Version préliminaire de l'inventaire, premières réponses aux questions principales de l'étude, et réponses aux sous-questions concernant les sièges dans la semaine suivant la fin de la visite de terrain. 	10
3.2	Entretiens sur le terrain des acteurs du gouvernement central et collecte de données, guidés par les questions d'étude		
3.3	Visites de terrain aux prestataires de services et gouvernements locaux le cas échéant		
3.4	Réunion de restitution avec le GRP dans le pays à la fin de la visite		
4. Écriture (Phase de processus de revue)			
4.1	Téléconférence post-terrain avec le chef de projet	<ul style="list-style-type: none"> - Remplissez l'inventaire définitif - 1^{ère} version préliminaire de l'Étude de cas sectorielle, dans les deux semaines de 	6
4.2	Compilez un inventaire complet (NB utilisez le modèle)		
4.3	Terminez la 1 ^{ère} version préliminaire du rapport d'étude de cas sectorielle (NB utilisez le modèle fournis)		
5. Révision (Phase de processus de revue)			
5.1	Téléconférence post-1 ^{ère} version préliminaire avec le chef de projet et discussion des constatations clés	<ul style="list-style-type: none"> - 2^{ème} version préliminaire de l'étude de cas sectorielle, en respectant le nombre de pages limite 	1.5
5.2	Intégration des commentaires faits sur la 1 ^{ère} version préliminaire par l'équipe de synthèse		

5.3	Intégration des commentaires faits sur la 2 ^{ème} version préliminaire par le GRP et le CCR	- dernière version de l'étude de cas sectorielle, en respectant le nombre de pages limite	
6. Atelier de synthèse (Phase de synthèse des résultats)			
6.1	Participation à l'atelier de synthèse	- constatations ("bonnes pratiques" en particulier) de l'étude de cas venant alimenter le rapport synthétique	1

Suggestion d'informations et de documents à rassembler et passer en revue

Les encadrés ci-dessous indiquent le type d'informations qui seront collectées et passées en revue par le consultant d'étude pendant la préparation des études de cas.

Données standards collectées pour tous les pays séparément

Les données standards pour le périmètre pays seront collectées de manière centralisée par l'équipe de gestion de projet à partir de sources suivantes, et distribuée à l'équipe :

Données sur la pauvreté

- Indicateurs du développement mondial

Données économiques

- Perspectives économiques en Afrique

Données de gouvernance

- CPIA
- Indicateurs de gouvernance de la Banque Mondiale
- Transparence International

Statistiques de finances publiques

- Statistiques financières gouvernementales

Données sur l'aide extérieure

- Étude de Paris
- Base de données en ligne OCDE CAD
- Base de données de l'appui budgétaire du PSA

Autres documents de contexte national

Les documents suivants concernant le contexte du pays seront collectés par les consultants d'étude avec l'aide des GRP :

- DSRP
- Points d'avancement annuels du DSRP
- Documents budgétaires annuels
- Rapports budgétaires
- Évaluations PEFA
- Autres diagnostics de GFP (Par ex.. CFAA, CPAR, PEFAR, ROSC, suivi HIPC)
- Documentation sur l'ABG (PE, Aides Mémoire, CEP)
- Rapport de l'institution suprême d'audit

Documents propres au secteur

Les informations propres au secteur suivantes seront collectées par les consultants d'étude avec l'aide des GRP :

Documents clés sur l'ABS

- Documents/accords de programmes d'ABS
- Protocole d'entente/Aide Mémoires de l'ABS concernant la durée de fourniture d'ABS (notamment tout cadre d'évaluation de performance et actions préalables sur la durée de fourniture d'ABS).
- Toutes évaluations de programmes d'ABS.
- Évaluations fiduciaires

Documents sectoriels officiels

- Documents de politique sectorielle et législation sectorielle
- Plans d'investissement sectoriels/Plans stratégiques et stratégies de financement
- Documents budgétaires sectoriels – CDMT, rubriques des estimations budgétaires annuelles, plans opérationnels annuels
- Rapports de performances sectoriels ou similaires
- Rapport budgétaire du secteur/de l'agence engageant les dépenses sectorielles ou similaires
- Données S&E des systèmes d'information de gestion ou autres données collectées régulièrement sur la fourniture de service
- Enquêtes propres au secteur/Données d'enquêtes générales sur l'état de la fourniture de service dans le secteur

Documents sur la fourniture de service

- Normes pour la fourniture de service
- Orientations pour les prestataires de services et gouvernements locaux au sujet de la fourniture de service
- Échantillon de rapports du gouvernement local/prestataires de services

Études et diagnostics sectoriels

- Revues de dépenses publiques
- Études de suivi des dépenses publiques
- Études de rapport qualité/prix
- Évaluations de la gestion des finances publiques
- Audits particuliers

Liste de suggestions des personnes à interroger

Ci-après une liste indicative de parties prenantes que les consultants d'étude pourront utiliser pour définir la liste des personnes à rencontrer lors de la mission sur le terrain

Le Ministère de tutelle du secteur ou équivalent

- Le Ministre
- Le Secrétaire Permanent/ Secrétaire général ou équivalent
- Le Service de politique et de planification
- Le Service Finances/comptabilité
- Le Service ressources humaines
- Le personnel des principaux services concernés

Les agences sectorielles

- Le responsable et le personnel pertinent des agences sectorielles (Par ex. Direction interdépartementale des routes, commission des services de santé, commission VIH/SIDA)

Les ministères et agences centrales

- Le personnel des ministères des finances et de la planification responsables du secteur
- Le personnel du bureau du Trésor public/Comptable général travaillant sur le secteur
- Le personnel du service de gestion de l'aide au Ministère des Finances et de la Planification.
- L'institution suprême d'audit (ou Cour des Comptes)
- Le Ministère de la Fonction publique
- Le président ou des membres de la commission parlementaire pour le secteur et de la commission des comptes publics ou équivalent
- Les assistants/conseillers techniques, y compris ceux financés par les partenaires au développement

La société civile

- Le personnel des entités de la société civile travaillant dans le secteur

Visites de terrain à un gouvernement local (le cas échéant)

- Les élus de collectivités locales, notamment ceux siégeant dans des commissions sectorielles pertinentes
- Le responsable de l'administration locale
- Le personnel des services Finances et Planification
- Le personnel des services du secteur concerné

Visites de terrain chez des prestataires de services

- Dans le secteur de l'éducation : Les directeurs d'au moins deux écoles primaires; et le directeur d'un établissement secondaire
- Dans le secteur de la santé : les responsables d'au moins deux centres de santé de base; et le responsable d'au moins un hôpital
- Dans le secteur des travaux publics : Deux entrepreneurs travaillant dans le cadre d'un contrat de réfection des routes; un cabinet de consultant en ingénierie; du personnel de l'État directement impliqué dans la gestion des travaux publics.

Partenaires au développement

- Le président et des membres du groupe sectoriel du bailleur, s'il existe
- Le président du groupe d'économistes//dialogue sur l'ABG du bailleur
- Pour les bailleurs apportant un ABS : le conseiller sectoriel; l'économiste/conseiller en GFP; et le chef de mission
- Le représentant sectoriel de projets majeurs du bailleur dans un secteur.